



**Discriminations intersectionnelles au Maroc :  
Vers une visibilité de la marginalisation**

**Par Hicham Houdaïfa, Dounia Z. Mseffer,  
Salaheddine Lemaizi et Naima Cherii**

**Novembre 2022**

**SO  
MM  
AI  
RE**

1

# À propos de la Fondation Heinrich Böll Rabat - Maroc

Heinrich-Böll-Stiftung est une fondation politique allemande à but non lucratif affiliée au parti vert qui a pour mission l'éducation civique et politique en Allemagne et ailleurs. À l'instar de l'écrivain et lauréat du prix Nobel Heinrich Böll, la fondation promeut un développement démocratique et durable, et défend les valeurs des droits humains, de l'égalité des genres et une vision globale de la protection de l'environnement. Le bureau de la Fondation à Rabat a ouvert en 2014.

Les trois principaux domaines de travail au Maroc sont: 1) l'écologie et le développement durable, 2) la démocratie et les droits humains, et 3) la migration et la mobilité. Dans toutes ces activités, la fondation accorde une attention particulière à une approche sensible au genre.

## Comment travaillons-nous ?

Pour atteindre ces objectifs, la fondation travaille au Maroc conjointement avec des partenaires locaux – notamment avec des associations et collectifs de la société civile, des centres de recherche et des start-ups. En menant des actions collaboratives, elle cherche à initier des débats publics, à construire des réseaux et à diffuser des bonnes pratiques, tout en renforçant le dialogue entre les différents acteurs aux niveaux local, national et international.

## Axe Écologie & Développement Durable

Dans le contexte de changement climatique et de dégradation continue de l'environnement, la Fondation Heinrich Böll vise à contribuer à la construction d'un modèle de développement écologique durable, équitable et participatif au Maroc.

À travers ses projets écologiques, la Fondation souhaite accompagner la société civile, les entrepreneurs verts et les institutions locales et nationales dans le processus de durabilité dans lequel s'inscrit le Maroc en se focalisant sur quatre axes majeurs : la transition énergétique, la gestion des déchets, la politique agricole ainsi que le développement urbain.

Ensembles avec nos partenaires, nous plaidons pour une transition énergétique décentralisée et participative, nous développons des approches pour la réduction et le recyclage des déchets, nous posons les bases de l'expansion de l'agroécologie, et nous pilotons des initiatives pour un développement urbain durable et inclusif.

## Axe Démocratie & Droits Humains

Se basant sur les orientations stratégiques de la Constitution marocaine, la Fondation Heinrich Böll s'engage à renforcer les droits civiques, la participation citoyenne et l'égalité entre les genres au Maroc.

À travers son programme de démocratie et droits humains, la Fondation cherche à créer des espaces inclusifs d'expression, de dialogue et de renforcement de capacités pour les acteurs politiques, les militants de la société civile ainsi que les chercheurs. Les principaux domaines d'activité sont : la participation politique, la redevabilité, la démocratie genre et la non-discrimination.

En coopération avec nos partenaires, nous proposons aux jeunes des espaces de discussion et des formations civiques, nous promouvons des pratiques de transparence dans la gestion de la sphère publique, nous sensibilisons le public à l'égalité des genres, et nous mettons en avant une approche antidiscriminatoire intersectionnelle.

## Axe Migration & Mobilité

Compte tenu de l'importance de la mobilité humaine pour le continent africain, la Fondation souhaite contribuer à un débat migratoire factuel et fondé sur les droits humains au Maroc et dans la région.

À travers son travail sur la migration et mobilité, la Fondation en collaboration avec ses partenaires associatifs, académiques, artistiques et politiques vise à renforcer les capacités des

personnes migrantes et des acteurs de la société civile travaillant sur cette thématique pour une société diverse, équitable et respectueuse des droits des migrants.

À cette fin, avec nos partenaires, nous encourageons la recherche académique au Maroc sur les questions de migration, nous mettons en réseau les acteurs de la société civile, de la politique et du monde universitaire, et nous encourageons de nouveaux dialogues et débats entre marocains et migrants par des interventions artistiques.

### À propos des journalistes et auteurs de l'ouvrage :

**Hicham Houdaïfa.** Journaliste depuis 1996, Hicham Houdaïfa a travaillé pour plusieurs organes de presse, notamment le Journal hebdomadaire et La Vie économique. Il est co-fondateur d'En toutes lettres, maison d'édition spécialisée dans l'essai, où il dirige la collection Enquêtes. Il est également co-fondateur du programme de formation Openchabab, une masterclass spécialisée dans la formation en valeurs et techniques journalistiques de pointe.

**Dounia Z. Mseffer.** Membre fondatrice du Réseau Marocain des Journalistes des Migrations (RMJM) et membre de l'Union de la Presse Francophone, Dounia Z. Mseffer est journaliste depuis 2002 et traite essentiellement de sujets sociétaux : droits des femmes, droits des personnes en situation de handicap, précarité au Maroc, etc. Entre 2019 et 2020, elle a co-réalisé pour le compte de l'UNESCO une étude sur les perceptions sociales à l'égard des personnes en situation de handicap au Maroc, ainsi que des capsules vidéo et des podcasts documentaires sur cette thématique. Elle a contribué à deux ouvrages collectifs : *Migration au Maroc, l'impasse ?*, et *Justice climatique et urgences sociales*, tous deux parus aux Editions En toutes lettres.

**Salaheddine Lemaizi.** Rédacteur en chef du média digital indépendant ENASS (*Les gens*) et président du Réseau marocain des journalistes des migrations (RMJM), Salaheddine Lemaizi travaille sur les thématiques de la justice sociale et environnementale. Il est lauréat de prix au niveau national et international, notamment du 1er prix aux Migration Media Awards en 2017. Il a contribué à deux ouvrages collectifs : *Migration au Maroc, l'impasse ?*, et *Justice climatique et urgences sociales*, tous deux parus aux Editions En toutes lettres.

**Naima Cherii.** Actuellement grand reporter à l'hebdomadaire Le Reporter, la journaliste Naima Cherii est lauréate de plusieurs prix : 2<sup>ème</sup> Prix marocain de journalisme d'investigation (Catégorie presse écrite francophone) en 2013, Prix Hassan II pour l'Environnement (Catégorie médias) en 2018, Prix du concours journalistique de Tunis en 2020 et, enfin, du Grand prix national de la presse (Catégorie Presse écrite) en 202.

### À propos de l'illustratrice :

**Zineb Benjelloun.** Artiste formée aux beaux-arts et à la réalisation de films documentaires, Zineb Benjelloun focalise sa pratique sur le dessin et l'écriture. Les formes que prennent ses œuvres sont la cartographie, le roman graphique et l'illustration. Zineb Benjelloun a exposé au Maroc et à l'étranger dont La Gaîté lyrique à Paris, Voice Gallery à Marrakech, Ministerium für Illustration à Berlin, La Cité de la bande dessinée à Angoulême ou Galerie Tanit à Beyrouth. Elle anime également des ateliers d'écriture et de dessin avec différents publics au Maroc et à l'étranger autour de sujet sociétaux comme la famille, l'histoire, la ville et l'environnement.

## 2

# Introduction : Contexte et justification de la démarche

Depuis ses débuts, la Fondation Heinrich Böll Rabat – Maroc (HBS Rabat), œuvrant pour un développement démocratique et durable, tente d'explorer de nouvelles approches pouvant rendre son travail ainsi que les projets de ses organisations partenaires plus inclusifs. Dans ce contexte, l'approche intersectionnelle s'est vite imposée comme une évidence pour HBS Rabat.

L'intersectionnalité signifie l'étude et l'analyse des identités sociales qui se croisent et se chevauchent, ainsi que des systèmes de domination pouvant générer des situations d'oppression et de discrimination. En effet, ce concept s'intéresse au processus par lequel diverses catégories tels que le sexe, la race, la classe sociale, le handicap, l'orientation sexuelle et l'âge interagissent à des niveaux multiples et souvent simultanés, reflétant ainsi comment chaque trait d'une personne est inextricablement lié à toutes les autres identités.

Au-delà d'un simple concept théorique, l'intersectionnalité est un outil qui nous permet d'arborer des « lunettes » avec lesquelles nous pouvons mieux nous pencher sur les situations de discrimination et/ou de privilège auxquels nous sommes nous-mêmes confrontés et/ou que nous observons autour de nous. Par conséquent, cela nous amène vers plus d'ouverture et de sensibilité aux causes des uns et des autres - au-delà de notre propre situation, et, donc, d'être plus à même de créer des alliances et de mener un travail de plaidoyer conjoint basé sur les forces et les privilèges de chacun, et ce pour *in fine* garantir l'émancipation sociale et l'égalité des droits pour tous.

Bien que théorisé en 1989 par la juriste américaine et afro-féministe Kimberlé Crenshaw, le concept clé de l'intersectionnalité est relativement récent et reste largement mal compris et/ou peu mobilisé partout dans le monde, notamment au Maroc. Depuis 2020, la composante Démocratie et droits humains de la Fondation Heinrich Böll Rabat – Maroc s'est donc donnée pour mission de visibiliser les discriminations multiples et croisées existantes au Maroc, d'outiller les organisations de la société civile quant à l'approche intersectionnelle, et de rapprocher ce concept à un large public.

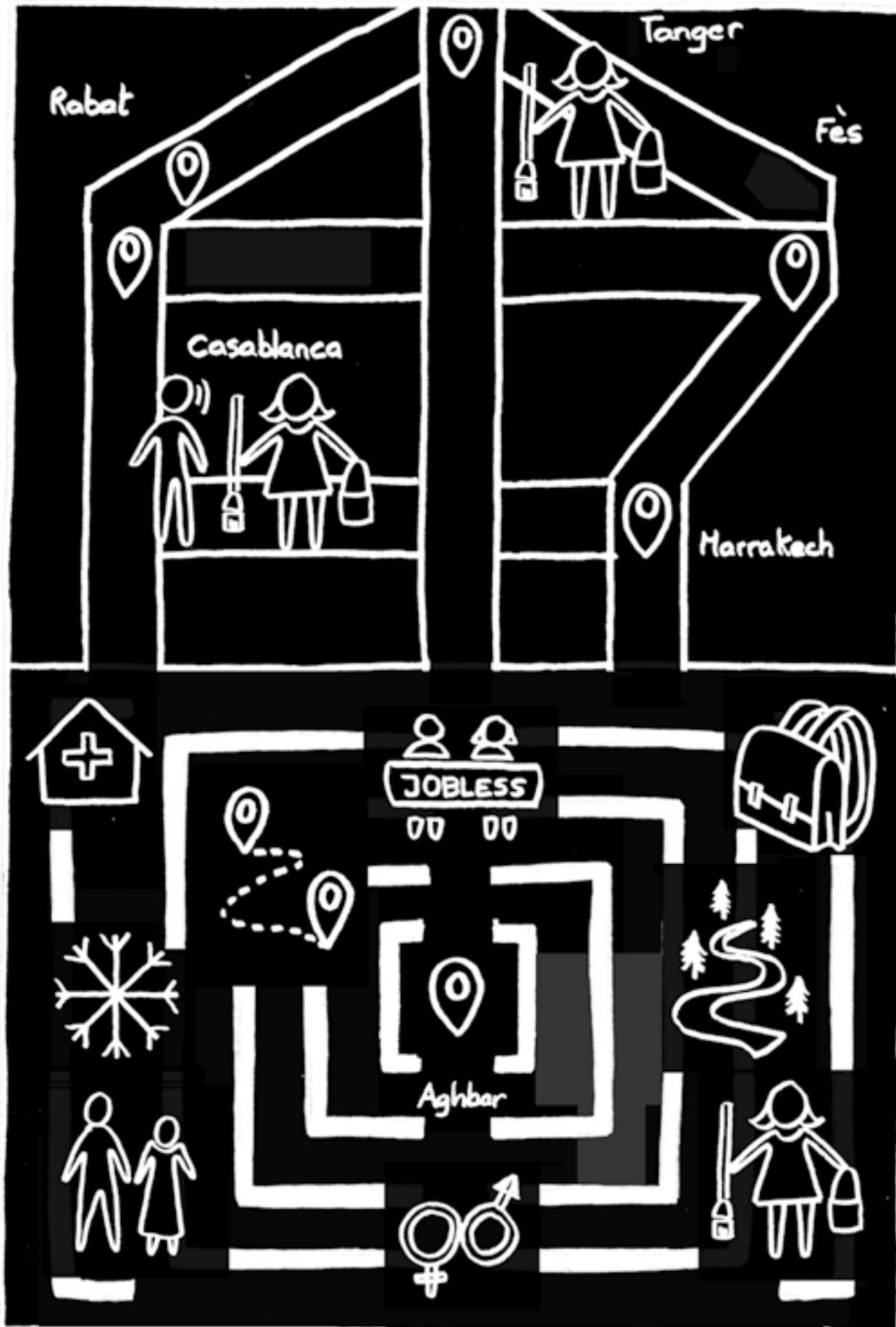
Pour HBS Rabat, l'intersectionnalité relève d'un réel cheval de bataille car il existe peu de recherches et de pratiques axées sur les multiples implications et promesses de l'intersectionnalité au Maroc. En effet, la plupart des acteurs de la société civile marocaine ont tendance à se concentrer exclusivement sur un seul aspect de la discrimination, telle que la discrimination basée sur le genre, le handicap, la religion ou la classe sociale, plutôt que de s'intéresser aux caractéristiques de la dynamique nouvelle qui se produit lorsque différents axes de discrimination se croisent et, donc, de tenter de l'appréhender et de la déconstruire dans sa totalité et sa complexité.

Dans ce contexte, HBS Rabat a commissionné en 2020 deux expertes pour la conception d'un toolkit intitulé *Les défis et les promesses de l'intersectionnalité au Maroc: Une boîte à outils pour identifier, exposer et démanteler les discriminations multiples et croisées*, produit avec la collaboration d'une vingtaine d'acteurs de la société civile marocaine. Publiée en 2021, cette boîte à outils a eu pour double ambition l'établissement d'un diagnostic sur le niveau de compréhension et de mise en pratique du concept d'intersectionnalité au Maroc, ainsi que le développement de bonnes pratiques concrètes, pragmatiques et, surtout, adaptées au contexte et aux besoins des organisations de la société civile opérant au Maroc.

Pour pouvoir rapprocher davantage ce concept aux organisations partenaires d'HBS Rabat, nous avons dédié nos efforts en 2021 à la conception et organisation d'une série de formations de formateurs autour de l'approche intersectionnelle au profit des équipes d'une sélection d'organisations de la société civile marocaine, et ce pour leur permettre d'appliquer l'approche intersectionnelle dans leurs structures internes et de la transmettre à leurs groupes cibles respectifs. Les associations bénéficiaires de cette initiative sont : Tiflet Young Leaders Network, la Plateforme des associations et communautés subsahariennes au Maroc, l'association Colombe blanche et Jeunes femmes pour la démocratie.

Cette année, HBS Rabat a approché des journalistes d'investigation marocains pour la production de reportages s'appliquant à explorer et analyser les situations de marginalisation que vivent différentes populations vulnérables vivant au Maroc – et ce, d'un point de vue intersectionnel. Le présent ouvrage vient donc regrouper lesdits reportages produits respectivement par les journalistes Hicham Houdaïfa, Dounia Z. Mseffer, Salaheddine Lemaïzi et Naima Cherii, et illustrés par l'artiste Zineb Benjelloun. Si les reportages ont été menés séparément selon les thématiques de prédilection et les sensibilités de chaque journaliste, l'ouvrage dans sa totalité s'attelle à la visibilisation des différentes discriminations intersectionnelles existantes au Maroc et d'humaniser leurs protagonistes à travers des récits de vie, et ce pour pouvoir les identifier et, donc, les appréhender.

Tout comme les autres jalons de ce projet à durée indéterminée, dont notamment une série de capsules digitales en *darija* (Arabe marocain) actuellement en production, cet ouvrage collectif se veut une contribution aux efforts menés au Maroc et dans le monde pour faire de l'idéal démocratique une réalité tangible et universelle.



3

## Haouz, Kelaât Sraghna, Chichaoua : Les jeunes filles face aux discriminations intersectionnelles

Dans les trois régions, objet de ce reportage/enquête, à savoir le Haouz, Kelaât Sraghna et Chichaoua, la population rencontrée vit dans le dénuement et la pauvreté, souffre de l'enclavement et de l'absence des infrastructures de base. Ces discriminations multiples et croisées, les jeunes filles les subissent avec encore plus d'impact. Et cela se manifeste par un taux d'abandon scolaire important qui occasionne pour ces jeunes filles travail précoce et mariages avant l'âge de 18 ans. Reportage.

Par Hicham Houdaïfa

Dans le Haouz et sur la route qui relie Marrakech à Taroudant se trouve la commune rurale d'Ijoukak. Une commune située dans le caïdat de Talat N'Yaaqoub, dans le cercle d'Asni. Plus au Sud, se trouve la petite commune d'Aghbar, qui dépend du même caïdat. Dans ce village, éloigné de la route nationale et auquel on accède par une piste accidentée, une bonne partie des enfants ont dû abandonner leurs études à la fin du primaire. Nora<sup>1</sup>, aujourd'hui âgée de 18 ans, a dû aller travailler à l'âge de 13 ans comme domestique à Marrakech. **« J'ai été battue et insultée parce que je ne faisais pas le ménage comme il fallait, selon leurs critères bien sûr. On m'empêchait parfois de dormir en paix. Quand je voyais les filles dans la rue aller à l'école, je pleurais toute seule dans mon coin. Je ne suis pas un cas isolé. Dans le village, il y a plein de filles qui travaillent encore à Casablanca et dans les grandes villes. »**

Nora vit loin du village, dans un petit douar niché dans de la pierre. Les maisons sont en pisé et les intérieurs dévoilent le grand dénuement de cette population montagnarde. Pour atteindre la piste, il faut que Nora marche plus de 7 kilomètres. L'hiver, la piste devient impraticable, surtout avec les chutes de neige. Le transport est presque inexistant et il faut toujours faire attention aux chutes de pierre qui peuvent être mortelles. À Aghbar, au fur et à mesure qu'on avance dans les études, la distance entre les foyers et les établissements scolaires augmente.

À la tête de l'association Tifaouine (*lumière* en amazigh), Brahim Aït Bouzni est un jeune acteur associatif de la région. Il lutte depuis son retour à Aghbar pour une réinsertion des filles des douars les plus enclavés de la région : Ouidrane, Imlil et Mkayate. Brahim a été le premier bachelier d'Aghbar en 2017. Après des études à Marrakech, il décide de revenir dans sa région natale, pour **« être utile à sa communauté et aux jeunes de la région. »** **« Cette région souffre beaucoup de son enclavement. Nous avons un taux très élevé d'abandon scolaire, mais nous souffrons également de problèmes comme l'absence de médecins au dispensaire d'Aghbar où résident entre 600 et 700 habitants. Bon nombre de nos enfants n'ont pas été vaccinés »,** déplore Brahim. Avec d'autres jeunes de la région, il a multiplié les actions de sensibilisation auprès des parents et des jeunes filles. Ils organisent annuellement un festival estival de l'enfant rural. **« Grâce à ce travail et à l'aide de l'association Insaf, beaucoup de filles ont repris leurs études. Nous pouvons être fiers de tout ce labeur puisqu'en 2021, Aghbar a eu sa première bachelière : Fatima Aït Bouzli. Elle sera une locomotive pour les autres filles de la région »,** s'enthousiasme Brahim.

C'est dans cet endroit enclavé, loin de tout, que l'équipe d'Insaf a travaillé ces dernières années afin de lutter contre la déscolarisation des filles d'Aghbar. Chaque dimanche, Nora, Leila et d'autres filles d'Aghbar font 7 kilomètres à pied jusqu'à la route, puis empruntent un transport pour les 54 kilomètres qui les séparent d'Ijoukak où se trouve Dar Insaf : un foyer pour les jeunes filles, créé par Insaf (voir encadré).

<sup>1</sup> Les prénoms des enquêtés qui se sont exprimés sous couvert d'anonymat ont été changés.

## Des filles « prêtées »...

La région de Kelaât Sraghna est également concernée par le phénomène du travail des enfants, mais également des mariages de mineurs. Cette province, forte de ses 219 communes dont 197 rurales, connaît un taux d'analphabétisme et d'abandon scolaire record. Située à 20 kilomètres de Marrakech, Kelaât Sraghna a connu la migration de ses jeunes, à partir de la fin des années 1980, principalement vers l'Italie et l'Espagne. Un sort similaire à des villes moyennes comme Fkih Bensalah, Oued Zem, Béni Mellal... La région a également fait la Une des médias en 2014, quand le tissu associatif local a dévoilé l'existence de mariage dits « par contrat » : des filles mineures sont ainsi « livrées » à des hommes, principalement des Marocains résidant à l'étranger, en contrepartie de contrats de prêt de quelques dizaines de milliers de dirhams. Un phénomène encore d'actualité...

Ilham<sup>2</sup> vit dans le douar Benamar, dans la région de Jbayel, à la périphérie de Kelaât. Elle est aujourd'hui étudiante à l'université, mais a également vécu l'expérience du travail domestique. **« Nous avons grandi dans l'idée que, pour une fille, il n'y a plus d'école après le primaire et qu'elle doit impérativement se marier ou se trouver un travail chez les gens les plus fortunés de Marrakech ou de Casablanca. Seuls les garçons ont le droit de continuer leurs études et de sortir de la campagne. D'autant plus qu'il n'y avait pas de transport entre notre douar et la ville de Kelaât »,** explique Ilham. Ilham et Souad<sup>3</sup> sont les deux filles qui ont ouvert la voie aux autres filles de Jbayel, pour aller au-delà du primaire, obtenir un baccalauréat et se lancer dans des études supérieures. **« Il y avait aussi le fait que, pour les parents, les Dar Taliba X étaient perçues comme des endroits douteux, ouverts aux garçons. Ce qui était évidemment faux. En réussissant notre passage au collège et au lycée tout en résidant dans une Dar Taliba (Maison de l'étudiante, un internat pour les jeunes filles qui habitent loin des collèges et des lycées), nous sommes devenues l'exemple à suivre dans le douar »,** ajoute Ilham.

S'il est vrai que la volonté de Ilham et Souad a été primordiale pour continuer leurs études, l'apport de la société civile a été tout aussi important. **« Omar et les autres membres d'Insaf sont partis voir nos familles et les ont convaincues de l'importance des études. Ils nous ont aidé par une bourse et l'achat des fournitures scolaires, jusqu'à ce que nous obtenions notre baccalauréat. Se dire qu'il y avait ces personnes pour qui notre sort comptait nous a beaucoup boostées. »** Ce qui a également aidé ces filles, ce sont des instituteurs de la trempe de Mohamed Bouchahma, qui suivait ses élèves, partait voir leurs parents quand elles s'absentaient et faisait tout son possible pour qu'elles reviennent sur les bancs de l'école. **« Je travaille de concert avec Insaf afin d'identifier les potentielles candidates à l'accompagnement, mais aussi pour prévenir l'abandon. Ce sont des élèves que j'ai suivies bien après le primaire, au collège et au lycée. Ce travail est crucial dans les régions exclues et marginalisées comme la nôtre »,** assure Mohamed Bouchahma.

<sup>2</sup> Les prénoms des enquêtés qui se sont exprimés sous couvert d'anonymat ont été changés.

<sup>3</sup> Les prénoms des enquêtés qui se sont exprimés sous couvert d'anonymat ont été changés.

Depuis 2011, 85 filles de Kelaâ, Jbiyel et Lounasda ont profité du programme de Insaf. « **Sur ce nombre, 70 % ont pu intégrer les collèges et lycées et éviter ainsi le travail précoce ou le mariage des mineurs, assez prégnant dans la région. C'est grâce encore une fois à la collaboration étroite entre Insaf, les associations locales, les instituteurs(trices) et les autorités locales, que ce programme a pu réussir** », explique Omar Saadoun, responsable du pôle lutte contre le travail domestique au sein de l'association Insaf.

C'est à Chichaoua et à Imintanout que la belle aventure de Omar Saadoun et son équipe a commencé, en 2005. Historiquement, cette région était réputée à l'échelle nationale comme « fournisseuse » de main d'œuvre domestique, particulièrement mineure. Et c'est pour cette raison qu'Insaf y a démarré son programme de lutte contre le travail des petites filles, après avoir travaillé pendant de nombreuses années dans l'aide et à l'appui des mères célibataires. D'ailleurs, durant les entretiens avec des mères célibataires prises en charge par l'association, les assistantes sociales ont découvert qu'une bonne partie de ces femmes étaient des « petites bonnes ».

« **À Chichaoua et Imintanout, nous avons commencé à travailler dans quatre communes avant de généraliser notre action dans 22 identifiées comme pourvoyeuses de "petites bonnes". Le processus d'identification a été réalisé en étroite collaboration avec le tissu associatif local que nous avons sensibilisé au préalable. Les autorités locales, moqadems, chioukhs et caïds ont adhéré à nos actions. Nous avons fait également appel aux habitants et aux instituteurs afin de retrouver ces filles mineures qui ont été envoyées travailler dans les villes. Nous avons essayé de mobiliser tous les acteurs de cet écosystème afin, d'abord, de sauver un maximum de filles du travail domestique, puis de travailler sur la prévention** », se souvient Omar Saadoun. Omar Saadoun, Khadija El Allaly, Amal Mouhcine et Larbi Bakhouz se sont investis de telle sorte à briser cette chaîne qui facilite l'abandon scolaire de la jeune fille. « **Les associations locales sont devenues des partenaires à part entière dans cette opération. Ils participaient à l'élaboration des campagnes de sensibilisation et animaient des cellules de signalement. Idem pour la Direction provinciale de l'éducation qui a joué le jeu et réintégré facilement nos filles. Nous avons pu mettre fin à l'activité des semsara (intermédiaires) sans heurts. Aujourd'hui, sur les 22 communes où nous avons travaillé, 19 ne comptent plus de filles de moins de 15 ans qui travaillent dans les maisons** », s'enthousiasme Omar Saadoun. S'il est vrai que la bourse mensuelle de 250 DH octroyée aux familles a encouragé les parents à réintégrer leurs filles dans les écoles, c'est avant tout l'engagement de l'équipe d'Insaf et des partenaires locaux qui a été la clé de ce succès.

### « La revanche de ma vie »

Douar Takouadar, à quelques kilomètres d'Imintanout. Fatima Aït Mouli suit aujourd'hui ses études dans un organisme public à Marrakech pour devenir assistante sociale. Pourtant, elle a dû abandonner ses études très tôt, à 9 ans au niveau du CE1. « **Mon père est tombé malade, je devais aller travailler pour ma mère et mes petites sœurs. J'ai passé un an à faire le ménage chez une famille de Casablanca. Je m'occupais de tout. Je faisais le ménage, la vaisselle,**

**lavais le linge sale... C'était une souffrance permanente, surtout quand de la fenêtre, je voyais passer les enfants avec leurs cartables sur le dos** », se souvient Fatima, une des premières filles à avoir été prise en charge par Insaf. Intégrée dans une école, elle a résidé dans une Dar Taliba jusqu'à l'obtention de son baccalauréat. « **Toute ma vie a changé, grâce à l'appui d'Insaf et au sacrifice de ma mère, qui après le décès de mon père, est allée travailler dans les champs. Au début, mon objectif, c'était de faire du journalisme pour faire connaître la situation des filles comme moi, mais le métier d'assistante sociale est également important. J'ai été privée de mon enfance. Je voudrais tout donner aux enfants pour leur permettre de développer leurs compétences. Ce sera ma revanche sur la vie.** » Sa sœur Siham a également dû quitter l'école pour travailler à Marrakech comme domestique. Elle a aussi bénéficié du même programme, obtenu son bac et s'est spécialisée dans une filière agricole professionnelle.

Un peu plus loin se trouve le douar Idouirane où vit Naïma<sup>4</sup>, qui pour des raisons économiques, a dû travailler à l'âge de 11 ans dans le ménage, à Casablanca. « **Cela a duré trois ans. Mon père était âgé et ne pouvait plus travailler. J'ai travaillé durant ces années chez trois familles. J'ai enduré tous types de violences : insultes, gifles, punitions de tous sortes, mais si tu veux vivre, il ne faut plus penser à tout cela.** » Quand nous l'avions rencontrée il y a quelques années, alors qu'elle n'avait pas encore obtenu son baccalauréat, Naïma était connue à la Dar Taliba d'Idouirane pour ses talents d'artiste peintre. « **J'ai appris à raconter cette période de ma vie par le biais de la peinture. Une phrase ou une scène se déroulent dans ma tête et tout se transforme en couleurs** ». La pauvreté est certes une cause importante de ce phénomène du travail des petites filles, mais à cela s'ajoutent aussi des événements dramatiques, comme le décès ou une grave maladie d'un des parents. Mais, grâce au travail des acteurs associatifs, de moins en moins de parents envoient leurs filles mineures travailler comme domestiques, même si la région connaît encore un taux important de déperdition scolaire et de filles comme de garçons en risque d'abandon scolaire. Le personnel de la Direction provinciale de l'éducation nationale à Chichaoua s'engage dans cet effort de lutte contre l'abandon scolaire, à travers des recensements réalisés dans les écoles des douars de la province. Intitulé « **Min al-tifi il al-tifle** » (De l'enfant à l'enfant), ce travail d'enquête repose sur les témoignages des enfants scolarisés, qui font part des abandons dans leurs classes. Cela permet d'établir une cartographie de l'abandon scolaire à l'échelle de la province. L'idée, expliquent ses initiateurs, est « **de faire des enfants scolarisés des ambassadeurs de l'école** ». Des enquêtes montrent que le phénomène est loin d'être éliminé, surtout dans les douars de Lalla Aziza et Aït Haddou et Youssef.

À Lalla Aziza, Hamid Chtiti est à la tête de l'association locale. L'abandon scolaire sévit encore dans la région, même si le centre abrite aujourd'hui un collège, que le transport scolaire est partiellement assuré et que des familles bénéficient du programme Tayssir (une aide octroyée par l'État aux ménages les plus nécessiteux, qui varie entre 60 et 140 DH selon le niveau de scolarisation de l'enfant). Durant ses années d'engagement, Insaf a pris en charge 45 filles de cette région. « **Elles sont devenues, des années plus tard, institutrices à l'école primaire. D'autres se sont mariées, mais ont au moins pu continuer leurs études jusqu'à la fin du collège** »,

<sup>4</sup> Les prénoms des enquêtés qui se sont exprimés sous couvert d'anonymat ont été changés.

affirme Hamid. Dans bon nombre de douars de cette commune rurale, à Tenmesst, Togani, Tanmouddat, Tamegourt entre autres, beaucoup de filles ont dû interrompre leurs études. **« Nous avons beaucoup travaillé sur l'identification des causes de cet abandon scolaire parce que ce n'est pas toujours évident. Nous avons remarqué, par exemple, que quand le père décède et laisse la mère avec une fratrie de cinq enfants, les familles ont tendance à sacrifier une de leurs filles pour permettre aux frères et sœurs d'avoir accès à l'école. »**

Depuis 2017, Insaf s'est concentrée sur la région du Haouz et continue jusqu'à ce jour. À Aghbar bien sûr, mais aussi à Ijoukak, Talaat N'Yacoub, Ighil, Omar et son équipe ont ciblé les communes les plus exclues, où on constatait un nombre important de filles quittant l'école tôt. Toutes n'étaient pas par contre éligibles à la réinsertion scolaire. **« Nous avons initié dès 2017 un programme de formation professionnelle pour les filles âgées de plus de 16 ans, qui ne pouvaient plus réintégrer l'école. À Chichaoua, dans les douars de Nfifa, Douirane et Irehaline, nous avons formé 16 filles à l'aviculture. Ces dernières ont créé une coopérative qui continue à fonctionner et qui leur garantit une indépendance économique, synonyme de dignité »,** explique Omar Saadoun. Cette expérience a été reconduite dans le Haouz en s'adaptant au contexte local. 25 filles d'Ijoukak âgées de 17 à 20 ans ont ainsi bénéficié d'une formation diplômante en plantes médicinales et huiles essentielles, d'abord théorique, au centre Souihla à Marrakech, pendant cinq semaines. Ensuite, ces filles provenant des huit douars autour d'Ijoukak ont passé six mois d'immersion dans une unité de valorisation et de distillation des plantes aromatiques et médicinales pour apprendre les techniques d'extraction et la manière de cultiver, sécher et travailler les plantes médicinales. **« Nous avons toujours vécu près des plantes des montagnes sans connaître leurs multiples usages. Aujourd'hui, on connaît tout sur la sauge, la menthe, l'eucalyptus, la lavande ou le fliou. On peut dès lors en faire notre gagne-pain »,** lance, des flammes dans les yeux, Fadma<sup>5</sup>, une des bénéficiaires. Fadma, 17 ans, a quitté l'école à la fin du primaire. **« Cela fait trois ans que je devais rester à la maison sans rien faire. Pour moi, cette formation, c'est l'occasion de ma vie pour construire mon avenir »,** ajoute-t-elle, convaincue.

### Des infrastructures dignes

Pour avoir travaillé sur le sujet depuis près de deux décennies, Omar Saadoun porte un regard juste sur la situation : **« Les parents et les filles sont demandeurs de soutien. On doit développer une offre conséquente pour répondre aux attentes de la population locale. Et ça, la société civile ne peut pas le faire toute seule. »** Dans le Haouz par exemple, là où Insaf travaille, la région dispose de deux collèges, l'un à Talaat N'Yacoub et un autre, non équipé, à Aghbar. C'est dire la pression sur ces établissements avec des classes pour 60 élèves. En plus de l'hébergement, qui pose un grand problème. **« La grande majorité des Dar Taliba publiques ne sont pas bien équipées. Ces filles méritent un logement digne dans de bonnes conditions matérielles et morales. Notre vision globale doit changer pour lutter efficacement contre l'abandon scolaire et garantir ainsi un logement décent aux enfants de ce pays »,** déplore

<sup>5</sup> Les prénoms des enquêtés qui se sont exprimés sous couvert d'anonymat ont été changés.

Omar Saadoun. Dans cette région, comme dans les douars de Chichaoua, Imintanout et Kelaâ, la pauvreté est l'élément en commun entre ces différentes populations, mais il y a aussi l'enclavement qui exclut ces familles de tout. **« Pour certains, le seul lien avec le monde extérieur, c'est la journée du souk. Puis, il y a encore le problème du transport. Dans ces régions, le seul moyen de transport, c'est le fameux naql mouzdawij où s'entassent parfois près de 30 personnes. »** Il s'agit d'anciennes Mercedes fourgon 307 et 308, destinées à la base au transport des marchandises, mais qui dans les endroits les plus enclavés du pays, servent surtout à transporter personnes et animaux...

Des problématiques qui, combinées, empêchent les jeunes filles de ces trois régions, mais aussi dans d'autres endroits du pays, de poursuivre leurs études, et éviter ainsi travail précoce et mariage de mineures. Si dans ce texte, il s'agissait d'abord de la situation de la jeune fille rurale, les jeunes garçons de la région subissent également des discriminations intersectionnelles. Le travail précoce se conjugue également au masculin. Hors des bancs de l'école, les jeunes garçons travaillent comme bergers ou ouvriers agricoles. On les trouve également comme main d'œuvre pas chère, dans les ateliers, les garages et les *mahlabas* (laiteries) des grandes villes.

### Dar Insaf, un havre de paix à Ijoukak

28 juillet 2022. Dar Insaf, Talat N'Yacoub. Un air de fête règne dans cette bâtisse qui abrite des jeunes filles de la région qui poursuivent leurs études au lycée avoisinant. Et pour cause : cette année, 21 nouvelles filles parrainées par Insaf et provenant de Chichaoua, Kelaâ et El Haouz ont obtenu leur baccalauréat. Elles sont au total 69 bachelères depuis le début du projet de lutte contre le travail domestique chez les filles mineures. Au total, ce sont 675 filles mineures qui ont été sorties des griffes du travail domestique grâce à Insaf, association créée à Casablanca en 1999 dans l'objectif de « lutter contre l'abandon des enfants nés hors mariage par la mise en œuvre d'un programme d'appui aux mères célibataires ».

Dans la région, tout a commencé en octobre 2018 avec l'inauguration du foyer Dar Insaf, afin d'accueillir 16 jeunes filles pour poursuivre leurs études au collège du village de Talat N'Yacoub. Une initiative importante et qui venait en appui à la Dar Taliba du village qui ne parvenait plus à répondre à toutes les demandes. Dar Insaf, c'est avant tout l'hébergement, mais c'est aussi du soutien scolaire, en mathématiques et en français surtout, des activités parascolaires et jeux éducatifs. **« Nous essayons d'assurer un encadrement favorable à une meilleure insertion à l'école. On organise dans ce sens des focus groupes avec nos filles, afin qu'elles expriment leurs besoins et détecter leurs éventuels problèmes »,** nous expliquait Malika, assistante sociale à Dar Insaf. Les filles y sont totalement prises en charge, bénéficient d'un soutien scolaire et psychologique. Elles ont à disposition une bibliothèque. **« C'est notre maison et il y règne une grande solidarité entre les filles »,** nous expliquait Nora, lors d'une de nos visites.



Illustration de l'artiste Zineb Benjelloun.

## 4

# La double peine des femmes en situation de handicap

Discriminations, stigmatisation, exclusion, marginalisation, c'est le quotidien des toutes les femmes en situation de handicap au Maroc. Et pourtant, handicap et genre sont souvent traités séparément, voire pas du tout! Les femmes ayant été longtemps lésées à la fois au sein du mouvement des droits des personnes en situation de handicap et des associations des droits des femmes, de nouvelles initiatives de la société civile marocaine émergent pour mettre en lumière les discriminations intersectionnelles subies par ces femmes. Détails.

Par Dounia Z. Mseffer

Au Maroc, les femmes comme les hommes en situation de handicap font encore l'objet de stigmatisation, de discrimination et d'exclusion sociale. Pourtant, sur le plan institutionnel, la Constitution de 2011 réaffirme les engagements pris au niveau international en inscrivant le principe de non-discrimination des personnes en situation de handicap (PSH) dans son préambule. De plus, la charte fondamentale du Royaume appelle les pouvoirs publics à élaborer des politiques publiques adaptées à même de « *réhabiliter et intégrer dans la vie sociale et civile les handicapés physiques sensorimoteurs et mentaux et faciliter leur jouissance des droits et libertés reconnus à tous* » (Article 34). Parmi les autres acquis, on note également : la loi-cadre n° 97-13 relative à la protection et à la promotion des droits des personnes en situation de handicap de 2016 ; le fonds d'appui à la cohésion sociale ; le programme national de l'éducation inclusive ; le plan santé et handicap du Ministère de la santé... Mais malgré tout cet arsenal, les personnes en situation de handicap continuent de subir des formes multiples de discriminations durant tout leur parcours de vie en raison de barrières d'ordre juridique, économique, technique, culturelle, et sociale.

« *Les personnes en situation de handicap et leurs familles souffrent de marginalisation, de stigmatisation, de discrimination et de non inclusion. Le Maroc a certes réalisé beaucoup d'avancées en termes de textes juridiques, mais il y a un gap important entre ce qui est écrit et ce qui est réalisé sur le terrain. C'est d'ailleurs ce que reprochent les personnes en situation de handicap, les familles et les associations à l'État. Le handicap n'est pas réellement pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques. Ce n'est pas une priorité. Nous sommes toujours dans une approche caritative et médicale et non pas une approche droit* », scande Idir Ouguindi, acteur de la société civile et expert en droits des personnes en situation de handicap et le développement inclusif.

Selon l'enquête nationale sur le handicap réalisée en 2014 par le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social, 2.264.672 personnes ont déclaré avoir des incapacités de divers types et degrés : 50,2% ont un handicap physique, 25,1% un handicap mental et 23,8% des déficiences visuelles. En termes de ménages, 1 ménage sur quatre (24,5 %) compte en son sein au moins une personne en situation de handicap, sur un total de 7.193.542 ménages. L'enquête fait ressortir également que seuls 34,1% des personnes ayant un handicap bénéficient d'un régime de protection sociale tandis que 60,8% n'ont pas accès aux soins généraux offerts par le système de santé. Pour ce qui est du niveau d'instruction, 66,1% sont sans niveau d'instruction, ce qui correspond à près de 1.476.000 personnes. Côté chômage, 47,5%, soit près de 290.000 personnes en situation de handicap, sont concernés, ce qui représente un taux quatre fois supérieur à celui du taux de chômage national. Et enfin, 53% des PSH exercent leurs droits politiques (vote), mais seule une personne sur dix, soit 10,6%, déclare connaître tous les droits spécifiques des personnes en situation de handicap garantis par les lois marocaines.

### Le handicap en temps de pandémie

La gestion de la crise sanitaire, surtout à ses débuts, a démontré une fois de plus ce décalage illustré par le manque de visibilité du handicap dans les politiques publiques relatives à la gestion de la pandémie. C'est ce qui ressort d'une étude réalisée par l'association la Colombe Blanche en 2020 et menée auprès de 1007 personnes en situation de handicap sur l'ensemble du territoire national avec respectivement 41% de femmes et 59% d'hommes. Selon l'enquête, le taux de couverture spécifique des PSH n'a été que de 12%. Et, à la lumière des résultats obtenus par cette enquête, les changements drastiques causés par la survenue de la crise, additionnée à l'exclusion de la dimension handicap des stratégies de gestion ont participé à la dégradation de la situation des PSH à différents niveaux : l'accès limité aux aides de toute nature et aux informations relatives aux gestes barrières et aux mesures de prévention ; l'absence d'information relative au taux de contamination par la Covid-19 ; l'inaccessibilité des services de bases ; l'absence de la continuité pédagogique par manque de mesures spécifiques ; l'apparition d'un taux élevé de déperdition par rapport au taux de PSH bénéficiant des services avant la crise ; le manque de données dû à la non prise en compte de la dimension handicap d'une manière systématique et transversale au niveau des fiches de renseignement, livret d'accueil, rapport d'états...

« *L'État a certes fait un effort par la suite, sous pression de la société civile qui a envoyé plusieurs mémorandums aux décideurs afin d'attirer leurs attentions sur la question du handicap. Des aides et des soutiens ont ainsi été octroyés par le ministère de la solidarité, mais ces actions n'ont touché que 13.149 personnes, à savoir 0.58% du nombre des PSH au Maroc. Et cela n'a ciblé que la population en milieu urbain. Les personnes en situation de handicap vivant en zone rurale ont été marginalisées. L'enquête a également révélé que parmi les PSH, celles qui ont le plus souffert à cette période, ce sont les personnes en situation de handicap mental, les mères d'enfants en situation de handicap et les femmes en situation de handicap* », souligne Idir Ouguindi.

### Les femmes en situation de handicap face à la discrimination intersectionnelle

Si les personnes en situation de handicap représentent 6,8% de la population marocaine totale, peu de choses sont faites pour favoriser leur inclusion sociale et leur permettre de jouir de manière égale et effective de tous les droits humains et de toutes les libertés fondamentales. Et les femmes en situation de handicap sont les premières à en pâtir. À titre d'exemple, elles sont 66,6%, à n'avoir aucun niveau d'instruction alors que ce taux est de 33,4% pour les hommes en situation de handicap. Sur les 290.000 personnes en situation de handicap concernées par le chômage, 38,1% sont des femmes. Les femmes ont également neuf fois moins de chance de trouver un emploi que les hommes<sup>6</sup>. En plus de partager les difficultés des PSH de sexe masculin, les femmes en situation de handicap se retrouvent, souvent, victimes d'une exclusion plus accrue des différents domaines et espaces de participation citoyenne. En raison de normes sociales qui pèsent sur les femmes de manière générale, en termes d'accès à l'école, à la formation ou au travail, mais aussi en termes d'indépendance, d'autonomie et d'accès à l'espace public, les femmes en situation de handicap cumulent les discriminations, et les perceptions négatives à leur égard sont nombreuses. « *Nous sommes des citoyennes à part entière, mais malheureusement nos voix ne sont pas assez entendues. Pour la société, la femme en situation de handicap n'a pas le droit de se marier, de fonder une famille, d'être indépendante, autonome... Les perceptions négatives à notre égard ont la peau dure. Mais il est temps que ça change. Nous ne demandons pas la charité, mais nos DROITS* », fustige Karima Lhadad, vice-présidente de l'association la Colombe Blanche.

En effet, la distinction entre les sexes et la discrimination fondée sur le genre sont plus flagrantes quand il s'agit de mariage ou de parentalité. Selon l'étude qualitative sur les perceptions sociales liées au handicap au Maroc réalisée en 2020<sup>7</sup>, les femmes en situation de handicap font l'objet de représentations sociales spécifiques visant essentiellement leur féminité et mettant en cause leur capacité à remplir leurs fonctions de femme, telles qu'assignées par la norme culturelle (se marier, avoir des enfants, fonder et prendre soin d'un foyer...). Les chiffres du Haut-Commissariat au Plan, publiés dans le cadre d'une étude réalisée en 2009 sur la population en situation de handicap au Maroc, le prouvent : Plus de la moitié des PSH de sexe masculin (54,1%) sont ou

<sup>6</sup> Enquête nationale sur le handicap, Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement social, 2014.

<sup>7</sup> Etude menée par Z Project pour le compte du Bureau de l'UNESCO pour le Magreb dans le cadre du projet soutenu par le Partenariat des Nations Unies pour les Droits des Personnes Handicapées (UNPRPD) intitulé « Changer de regard et promouvoir l'approche basée sur les droits de l'homme dans la perception du handicap au Maroc » (2018 et 2021).

ont été mariés, contre 27,8% de femmes en situation de handicap. Le nombre moyen d'enfants par femme qui s'élève à 0,6 chez les personnes en situation de handicap, contre 2,5 chez les personnes valides, en est une conséquence. Quant au taux de célibat à 55 ans, considéré comme un taux de célibat définitif, il est de 14,3% chez les PSH et de 2,5% chez la population valide<sup>8</sup>. Le divorce est, quant à lui, plus élevé du côté des femmes : 35,3% contre 3,8%. **« L'homme, même s'il est handicapé, reste un homme et, parfois, les familles trouvent des solutions pour marier leur enfant, en choisissant une jeune fille non handicapée d'une situation socioéconomique moindre en espérant que leur fils puisse avoir une vie sexuelle normale et, pourquoi pas, un enfant. Les parents sont conscients que ce type de mariage risque de ne pas durer mais ils se disent qu'au moins leur fils aura gagné un enfant qui, une fois grand, pourra s'occuper de son père. Malheureusement, s'agissant de filles en âge de se marier, les parents sont souvent désorientés face au désir de leur enfant et refusent catégoriquement cette possibilité. De ce fait, très peu de filles se marient et, quand c'est le cas, elles sont pour la plupart exploitées par le mari »**, souligne Amina Msefer, présidente de l'association des parents et amis des personnes handicapées mentales, HADAF. C'est le cas notamment de Hanane<sup>9</sup>, qui suite à la mort de son père, sa famille, pour assurer son avenir, lui a acheté un appartement et l'a mis à son nom. Mais un homme valide a profité de la vulnérabilité de la jeune fille et l'a convaincue de se marier. Si au départ, tout se passait bien, très vite, la famille s'est rendue compte que celui-ci n'en avait que pour son argent.

**« La femme en situation de handicap n'a aucun droit ni en tant que personne en situation de handicap ni en tant que femme. On ne nous considère pas comme des êtres humains. Pour la société, nous n'avons pas le droit à l'amour, au mariage, à avoir des enfants... Déjà que celle-ci n'est pas tendre avec les femmes en général, alors imaginez avec la femme en situation de handicap »**, poursuit Asmaa<sup>10</sup>, 50 ans, en situation de handicap physique. **« Ce n'était pas évident de voir toutes mes amies (valides) se marier et avoir des enfants. C'est dans ces moments que je prenais conscience de ma situation de femme handicapée. Ma famille a tout fait pour me faire croire que c'était de ma faute. Pour eux, je n'étais pas capable de fonder une famille et prendre soin de mon foyer. Par contre, j'étais parfaite pour laver leur linge, faire le ménage, cuisiner, m'occuper et garder les enfants de mes sœurs, de mes cousines, de mes voisines... Ma famille m'a utilisée et m'a privée de mon droit d'être une épouse et une mère. J'avais des rêves et des espoirs mais personne ne m'a jamais soutenue »**, poursuit-elle. Comme Asmaa, elles sont nombreuses à avoir dû abandonner leurs rêves à cause des nombreuses barrières affectant directement leur participation à la vie sociale et économique de leurs communautés, réduisant ainsi considérablement la possibilité pour elles de jouir de leurs droits fondamentaux.

Les femmes en situation de handicap sont également plus vulnérables aux différentes formes de violences. Si à travers le monde, plus d'un tiers des femmes sont exposées à des violences physiques, émotionnelles ou sexuelles de la part d'un partenaire intime ou d'une autre personne,

<sup>8</sup> Étude sur la population en situation de handicap au Maroc, Haut-Commissariat au Plan, 2009

<sup>9</sup> Les prénoms des enquêtés qui se sont exprimés sous couvert d'anonymat ont été changés.

<sup>10</sup> Les prénoms des enquêtés qui se sont exprimés sous couvert d'anonymat ont été changés.

les femmes en situation de handicap sont dix fois plus exposées que les autres aux violences sexuelles. Et, celles qui sont en situation de handicap mental sont davantage touchées par le phénomène. **« La question de la violence à l'égard des femmes en situation de handicap mental a toujours fait partie des tabous sociaux et des non-dits d'autant plus que ces femmes et jeunes filles n'ont pas de voix pour exprimer leurs souffrances. Elles sont des oubliées de la violence et aucun dispositif pour leur venir en aide n'a été mis en place. Jusqu'à présent, l'impact des effets combinés du genre et du handicap n'a pas été traité, et la violence à l'égard des femmes en situation de handicap demeure encore largement ignorée. D'où la nécessité de travailler sur cette question et mener de larges campagnes de conscientisation du public sur les droits à l'intégrité physique et mentale de ces personnes. Et les associations féminines doivent également se mobiliser et soutenir ces femmes »**, poursuit Amina Msefer.

### Vers une visibilité de la double peine des femmes en situation de handicap

Malgré le fait que les femmes en situation de handicap soient doublement discriminées par rapport à leurs pairs masculins, la question du genre n'est pas très présente dans le mouvement de droits des personnes en situation de handicap **« Il est vrai qu'au sein des associations, l'approche genre fait défaut et la parité n'est que très peu présente au niveau des bureaux exécutifs des associations. Cela est principalement dû à la mentalité maroco-marocaine. Il y a encore un « mépris » envers la femme et, encore plus, envers la femme en situation de handicap. Cette dernière en souffre énormément et cela a des répercussions sur sa vie sociale, affective, personnelle... ce qui accentue encore plus sa marginalisation »**, reconnaît Idir Ouguindi.

Si le mouvement des droits des personnes en situation de handicap n'aborde la question du genre que très timidement, la grande majorité des associations des droits des femmes n'intègre pas dans leur combat l'approche intersectionnelle, et néglige ainsi la situation des femmes en situation de handicap. En général, elles ne se saisissent des cas de violence à l'égard de ces femmes que lorsqu'un fait divers défraye la chronique. Et même dans les cas d'abus, les centres d'écoute pour les femmes victimes de violence ont tendance à les orienter vers des associations pour personnes en situation de handicap, quand bien même le type d'aide dont elles ont besoin n'est pas assuré par ces structures. **« Pourtant, avant d'être des femmes en situation de handicap, nous sommes, avant tout, des femmes et des citoyennes à part entière, mais c'est comme si le handicap effaçait notre identité de femme »**, s'écrie Samira Bakhti, secrétaire générale du Forum marocain pour le plaidoyer et la défense des droits des femmes en situation de handicap.

Aujourd'hui, de plus en plus de voix, principalement féminines, s'élèvent pour dénoncer les discriminations intersectionnelles auxquelles font face les femmes en situation de handicap. C'est notamment le cas de l'association HADAF qui fait partie des associations qui, dès le départ, a inclus l'approche genre et l'approche intersectionnelle dans son travail. En 2015, elle fut la première association au Maroc à lancer le débat sur la violence à l'égard des femmes en situation

de handicap mental et aborde régulièrement ce sujet avec aussi bien les jeunes bénéficiaires de l'association que les familles.

Au sein du mouvement des droits des PSH, les femmes en situation de handicap ont décidé de monter au créneau pour faire entendre leurs voix, et faire valoir leurs droits. Elles s'imposent de plus en plus et certaines associations ont franchi le pas. C'est le cas notamment de l'association la Colombe Blanche qui a eu recours à l'approche intersectionnelle afin de s'inscrire dans une démarche plus inclusive. Ainsi, depuis 2017, l'association a intégré dans ses axes stratégiques l'approche genre et a inscrit la parité dans ses statuts et son règlement interne. Des actions sont également menées auprès des femmes en situation de handicap. « **Pour nous, il est important que tous les sexes et que tous les types de handicap soient représentés au sein de l'association et au sein même du bureau exécutif. Cela a pris un certain temps certes car il fallait d'abord que l'on travaille sur les lois et les textes juridiques. Maintenant, il est temps que les femmes en situation de handicap soient également au-devant de la scène. Malheureusement, le combat est encore loin d'être gagné. La mentalité patriarcale est encore très présente dans le mouvement associatif** », souligne Karima Lhadad.

Aussi en 2020, Karima et Samira ainsi que d'autres femmes en situation de handicap ont décidé de créer le Forum marocain pour le plaidoyer et la défense des droits des femmes en situation de handicap. Son objectif : améliorer la connaissance sur les situations vécues par les femmes en situation de handicap ; faire du plaidoyer pour les droits de ces femmes mais aussi des mères d'enfants en situation de handicap ; changer le regard de la société à l'égard de ces dernières ; et enfin sensibiliser les femmes et les mères sur leurs droits et leur rappeler qu'avant d'être des femmes en situation de handicap ou mères d'enfants en situation de handicap, elles sont avant tout des femmes et des citoyennes à part entière. « **Nous avons intégré dans notre combat les mères d'enfants en situation de handicap car elles subissent également de nombreuses discriminations. En général, elles prennent seules en charge leur enfant. Nous avons d'ailleurs remarqué que plusieurs étaient divorcées ou séparées et que dans la grande majorité des cas, le père refusait de payer pour l'enfant en situation de handicap (que ce soit la scolarité, les frais de l'orthophoniste, l'assistante de vie scolaire ou du kinésithérapeute...), c'est donc à la mère qu'incombe la responsabilité de l'enfant. Et cela concerne aussi bien les femmes en situation de vulnérabilité ou issus de familles pauvres, que des femmes appartenant à des classes sociales aisées. Notre rôle est de les orienter et de leur expliquer leurs droits et les recours possibles en cas de problème juridique ou de violation** », précise Samira Bakhti.

Depuis la création du Forum, des rapports et des recommandations ont été présentés aux différentes instances gouvernementales pour que les droits des femmes en situation de handicap soient pris en compte dans l'élaboration des lois et des politiques publiques. Des rencontres sont tenues régulièrement avec les partis politiques, les élus et députés pour les sensibiliser sur cette question. Des travaux sont également menés avec des universitaires et des chercheurs pour qu'il y ait davantage d'études portant sur le handicap et la femme. Un travail se fait aussi

auprès des médias, principaux vecteurs de la stigmatisation des personnes en situation de handicap au Maroc. « **La femme en situation de handicap est stigmatisée constamment. Il n'y a qu'à voir comment elles sont représentées dans les médias. Les gens nous infantilisent et ne comprennent pas que l'on souhaite affirmer notre autonomie et notre indépendance et que l'on revendique nos droits. Tout ce que nous voulons c'est que nos voix comptent et que l'on prenne en compte notre expertise et notre expérience pour améliorer la condition des PSH et promouvoir leurs droits** », souligne Samira Bakhti.

Actuellement, le Forum travaille sur un mémorandum portant sur le Code de la famille pour que les droits des femmes en situation de handicap mais aussi des mères d'enfants en situation de handicap soient prises en compte au moment de la réforme dudit Code. « **C'est un fait, le handicap est lourd financièrement et les mères sont principalement celles qui prennent en charge leur enfant. Or aujourd'hui, devant le tribunal en cas de divorce, le handicap de l'enfant et les dépenses qui en découlent ne sont pas prises en compte au moment de fixer la pension alimentaire, ce qui est inadmissible quand l'on sait que l'enfant a besoin d'une prise en charge adéquate en continu** », explique Samira Bakhti.

Aujourd'hui, les femmes en situation de handicap et les mères d'enfants en situation de handicap appellent à l'instauration d'une véritable « **Culture du handicap incluant l'approche genre** ». Car en effet, tant que les mouvements des droits des personnes en situation de handicap et ceux des droits des femmes, que la société et l'État lui-même ne reconnaissent pas les discriminations et les violences que subissent ces femmes et persistent à avoir un regard « **pitoyable** » au lieu d'un regard de droit, la protection des femmes en situation de handicap restera éternellement au point mort et l'inclusion sociale de ces personnes pure chimère.

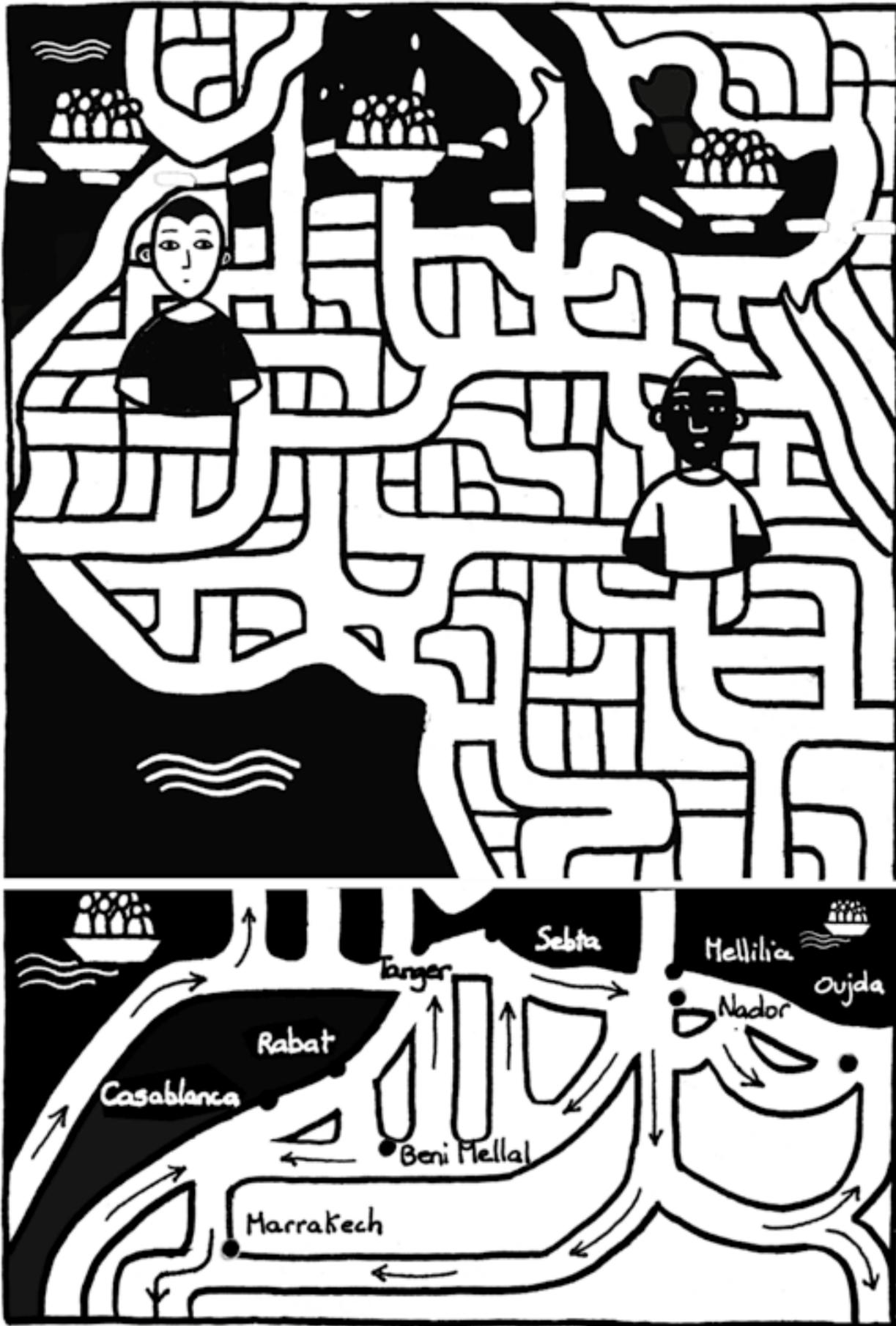


Illustration de l'artiste Zineb Benjelloun.

5

## De Khouribga à Khartoum, le destin croisé d'une jeunesse en migration

À travers les techniques du reportage et du récit, cet article tente de visibiliser les chevauchements qui existent entre les identités sociales de jeunes africains Marocains ou issus de l'Afrique noire. Rapprochés par les périples migratoires qu'ils tentent d'entreprendre, ces jeunes africains subissent respectivement des discriminations systémiques à la fois communes et différentes qui cristallisent in fine des destins tantôt croisés, tantôt éloignés. Détails.

Par Salaheddine Lemaizi

Ayman et Mohamed<sup>11</sup> sont deux jeunes africains, le premier est originaire de la ville de Khouribga au Maroc (à 150 km de Rabat) et le deuxième est originaire de la ville de Tendelti au Soudan (à 285 km de Khartoum). Ces deux jeunes partagent la même expérience migratoire traumatisante. Ils ont survécu à l'enfer libyen et aux violations systématiques de leurs droits durant tout leur périple migratoire. Ces deux jeunes, sans emploi, âgés respectivement de 22 et 23 ans cristallisent, à travers leurs expériences, l'absence de perspectives d'une jeunesse africaine, fuyant leurs pays, au péril de leur vie. Les expériences de ces survivants sont marquées par une violence inouïe produite par les politiques européennes de gestion des frontières, déployées du Maroc jusqu'au Soudan, en passant par tout le Maghreb et tout particulièrement en Libye. Au fil de leurs récits poignants, Ayman et Mohamed racontent l'exclusion subie au pays du départ, les discriminations endurées sur la route de l'exil et l'amertume de l'échec face à des frontières aux étoiles rouge sang. Ce destin croisé d'Ayman et Mohamed tente « *d'identifier*

<sup>11</sup> Les prénoms des enquêtés qui se sont exprimés sous couvert d'anonymat ont été changés.

**et de démanteler les discriminations multiples et croisées** »<sup>12</sup> que subissent les personnes en migration. Des discriminations faisant partie d'une oppression systémique moteur du régime migratoire imposée et financée par l'Union européenne (UE) et conduit et mis en œuvre par ses agences (Frontex<sup>13</sup> et ICMPD<sup>14</sup> notamment) et des pays de la rive sud de la Méditerranée, parmi eux le Maroc, la Lybie ou la Turquie.

Cet article, à travers les techniques du reportage et du récit, tente de montrer les chevauchements entre les identités sociales de jeunes africains en contact avec ce système d'oppression. Le discours public au Maroc tente de réduire et invisibiliser la vague actuelle de l'émigration irrégulière des Marocains, observée depuis 2018. À l'opposé, le discours autour de cette forme périlleuse d'immigration est circonscrit aux seuls migrants subsahariens et aujourd'hui soudanais<sup>15</sup>. Or, les réalités de terrain et les chiffres montrent que le phénomène touche de plein fouet les jeunes marocains avec même des contingents plus importants que les étrangers de transit par le Maroc<sup>16</sup>. A titre d'illustration, en 2021, 41 979 migrants ont atteint l'Espagne. Parmi eux, 23 042 sont arrivés aux Îles Canaries<sup>17</sup>.

Les cinq principaux pays d'origine sont l'Algérie, le Maroc, le Mali, la Guinée et la Côte d'Ivoire. L'écrasante majorité des arrivées se fait par bateau (98%). À cela s'ajoutent, 23 000 migrants qui ont été arrêtés par les autorités des deux pays ou lors d'opérations de Frontex<sup>18</sup>. Les Marocains sont la première nationalité parmi les candidats arrivés en Espagne, ils représentent 56% des arrivées. Selon les chiffres de Frontex, ils sont aussi les premiers parmi les migrants arrêtés sur les routes atlantique et méditerranéenne (13 000 migrants), suivis de différentes nationalités d'Afrique subsaharienne (12 600) et des Algériens (11 500).

À ce processus implicite d'invisibilisation, nous opposons une approche intersectionnelle qui vise à exposer les destins croisés de cette jeunesse africaine, qu'elle soit maghrébine ou issue de l'Afrique noire, tout en prenant en compte les points de différences dans la réalité vécue par ces deux populations, notamment le racisme et la xénophobie subis dans les pays de transit et d'accueil contre les migrants de couleur noire.

### Portraits croisés

Ayman est un survivant. Durant sept mois, cet enfant de Khouribga a tout vécu. Le franchissement de trois frontières internationales (Algérie, Libye et Maroc), le kidnapping par des milices armées en Libye, l'emprisonnement dans l'enfer des geôles à migrants, l'évasion spectaculaire de la

<sup>12</sup> Teresa Cappiali et Maha Tazi, *Les défis et Les promesses de l'intersectionnalité au Maroc*, Fondation Heinrich Böll Rabat - Maroc (HBS Rabat), 2021, p.7.

<sup>13</sup> FRONTEX : L'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, voir : Frontex, une agence européenne hors de contrôle, Note Migreurop #3 - 3e édition, décembre 2021, <https://migreurop.org/article3075.html> (consultée le 01/09/22)

<sup>14</sup> International Centre for Migration Policy Development (ICMPD), voir : Decrypting ICMPD, FTDS, 2021 <https://ftdes.net/en/decrypting-icmpd/> (consultée le 01/09/22)

<sup>15</sup> Un exemple de cette invisibilisation sont les dépêches de la MAP qui évoquent uniquement les opérations de sauvetage en mer des migrants subsahariens. Voir : La Marine Royale porte secours à 743 migrants irréguliers de différentes nationalités, 30/08/22 <https://www.mapexpress.ma/actualite/societe-et-regions/marine-royale-porte-secours-743-migrants-irreguliers-differentes-nationalites/> (consultée le 01/09/22)

<sup>16</sup> Chiffres gouvernement espagnol

<sup>17</sup> Sea and land arrivals from January 2016 to 2022, HCR Espagne

<sup>18</sup> Risk Analysis for 2021, L'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (FRONTEX) (2021).

funeste prison de Ghaout Achaghal à Tripoli<sup>19</sup>, une tentative échouée de migration vers l'Italie stoppée par des tirs à l'arme de feu de milices à la solde de l'UE et puis un retour par voie terrestre de la Libye vers le Maroc.

Dans son quartier, ils sont plusieurs dizaines à avoir vécu la même expérience. « **Ma famille s'est endettée à hauteur de 85 000 DH pour me payer ce voyage et pouvoir me libérer à plusieurs reprises. J'ai tout perdu. Dieu merci, je suis en vie** », se console-t-il. D'autres de ses amis ont perdu la vie devant lui. « **J'ai vu des Marocains de la ville de Béni Mellal mourir de faim. D'autres ont sombré dans la folie dans les prisons de la Libye** », témoigne-t-il.

Avant son départ, ce jeune n'était pas réellement conscient des dangers qu'il prenait en faisant cette route vers la Libye. « **Comme beaucoup de jeunes de la région, j'ai pris cette route avec le souhait de changer ma vie** », aspire-t-il. Comme plusieurs de la région qui se trouvent dans cette situation, il s'interroge : « **Pourquoi, nous les jeunes de Khouribga, la ville la plus riche du Maroc, sommes-nous obligés de risquer nos vies et aller à l'étranger ?** ». Cette ville et sa région abritent les mines de phosphates du pays, principale richesse minière au Maroc.

Mohamed est soudanais, il a fait le chemin inverse qu'Ayman. Il a traversé l'Afrique du Nord de l'est vers l'ouest pour arriver au Maroc. Ce jeune a quitté Tendelti, sa ville natale au Soudan en Octobre 2020. « **Je suis parti vers le Tchad, puis la Libye** », relate-t-il. Son expérience en Libye est épouvantable. « **Nous étions arrêtés et réduits presque à des esclaves** », témoigne-t-il. Après cette première expérience traumatisante, il prend le chemin vers le Maroc. « **Je suis arrivé au Maroc en Août 2021** », se rappelle-t-il. Mais pourquoi le choix du Maroc, pays à l'extrême ouest du continent, au lieu d'un passage par la Libye ? « **On nous a dit que le Maroc pourrait nous réserver un bon accueil pour un temps, avant de pouvoir rejoindre l'Europe qui est notre objectif ultime** », poursuit-il. Mohamed arrive en Algérie et s'installe à Tlemcen pour « **deux jours seulement** ». Il traverse la frontière algérienne non pas par Maghnia, mais par un point d'accès plus au sud, près de Figuig, en petit groupe de 4 personnes. « **On a eu beaucoup de chances. On n'a rien payé pour rentrer au Maroc** », a-t-il affirmé. Directement, il rejoint à Oujda les premiers groupes de Soudanais et sud-Soudanais qui ont commencé à arriver au Maroc depuis la frontière est du pays<sup>20</sup>.

Le 24 juin 2022 sa vie bascule. Il fait partie des 1200 migrants et réfugiés ayant tenté le passage vers la ville occupée de Melilla depuis Nador (à 512 km à l'est de Rabat). Mohamed se rappelle ce triste jour avec émotion. « **Les incidents étaient horribles. On nous a tiré dessus avec des balles de désencerclement, des gaz lacrymogènes et des balles en caoutchouc. Pris en tenailles, on ne savait plus qui tirait. C'était massif. Beaucoup de morts sont tombés à ce moment précis. J'ai vu un migrant perdre la vie à côté de moi** ».

Son cauchemar était loin d'être terminé : « **Dans le grillage, nous étions plusieurs à être étouffés à la suite de l'usage massif du gaz lacrymogène. La dernière chose dont je me rappelle, c'est qu'un membre des forces de l'ordre marocain m'a tiré du pied. J'ai reçu des**

<sup>19</sup> Voir : ENASS & Ocean OutLaws, *Entre bourreaux et complices : Quand l'UE finance des prisons pour migrants*, 02/02/22, <https://enass.ma/2022/02/02/entre-bourreaux-et-complices-quand-lue-finance-des-prisons-pour-migrants/> (consultée le 01/09/22)

<sup>20</sup> Communiqué de l'Association d'aide aux migrants en situation de vulnérabilité, Oujda, le 21/08/21 (en langue arabe).

**coups sur le visage avec une matraque, un autre m'a piétiné avec ses chaussures. Puis, je me suis évanoui** ». Mohamed se réveille à l'hôpital Hassani de Nador. À côté de lui, le corps inerte d'un autre migrant mort à la suite de ses blessures. Mohamed est renvoyé manu militari vers la ville de Chichaoua (à 382 km au sud de Rabat), d'autres migrants ont été déplacés vers Beni Mellal ou Kelâat Sraghna, malgré leurs blessures. Quelques jours après le drame, Mohamed, ce rescapé, se décrit comme « **un homme chanceux car toujours en vie** ». Ce drame a causé la mort de 23 personnes selon les autorités et 37 selon les ONG nationales et internationales, ainsi que des dizaines de migrants toujours portés disparus selon un rapport de la section de Nador de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH)<sup>21</sup>.

### La jeunesse africaine, une hantise européenne

Ces Soudanais sont issus d'un pays qui compte des réserves importantes de pétrole. Les deux Soudan disposent de 6,7 milliards de barils au total, soit environ 0,5 % des réserves mondiales<sup>22</sup>. Malgré la richesse des sols, les jeunes des deux pays se voient obligés de quitter leur pays dans ces conditions. À cela s'ajoutent l'instabilité et la répression politique depuis le coup d'État militaire au Soudan. Une situation qui contribue à cette vague de déplacements forcés. Le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR), dans son rapport 2022 sur les tendances mondiales des déplacements forcés, fait ce constat : « **Au Soudan, environ un demi-million de personnes ont été nouvellement déplacées dans le pays à cause du conflit intercommunautaire en cours et des violences qui ont suivi le coup d'État militaire d'Octobre 2021** »<sup>23</sup>.

Pour les jeunes harraga marocains, issus de la plaine du phosphate, celle-ci représente le paradoxe du développement, ou du « mal développement ». La région avec le sol le plus riche du pays, comptant la principale richesse minière du Maroc, est la première exportatrice de migrants irréguliers. Si la situation socio-économique de ces jeunes, avec un taux de chômage élevé (de 31,8% chez les 15-24 ans, soit presque le triple du niveau national, selon le HCP), est une première explication à ce phénomène qui dure dans le temps, celle-ci demeure insuffisante.

Dans la région, une « culture de la migration » est désormais enracinée dans cette zone du pays, depuis les années 70. Elle a connu une accélération dans les années 80. « **À caractère clandestin, cette émigration s'est accentuée alors que la plupart des États de la Communauté européenne adoptaient des politiques restrictives limitant l'entrée de la main-d'œuvre étrangère. L'Italie, qui fut longtemps un foyer d'émigration, ne prit des mesures de limitation similaires qu'après 1990. En effet, jusqu'au 15 Avril de cette année, l'accès à ce pays ne nécessitait pas de visa** », rappelle le chercheur Mostafa Kharoufi<sup>24</sup>. En 2010, les Marocains d'Italie représentaient une communauté de plus de 150 000 émigrants<sup>25</sup>.

21 ENASS, L'AMDH : « 64 réfugiés sont portés disparus à Nador-Melilla », <https://enass.ma/2022/07/21/amdh-64-migrants-sont-portes-disparus-a-nador-melilla/> (consultée 01/09/22)

22 Stora-Calté, C. (2013). Pétrole dans les deux Soudan. Production, répartition et exploitation des champs pétroliers. *Afrique contemporaine*, 246, 119-120. <https://doi.org/10.3917/afco.246.0119>

23 UNHCR, *Tendances mondiales : Déplacement forcé en 2021*, p.6, Edition 2022 <https://www.unhcr.org/fr/62aae6e24> (consultée le 1 septembre 22).

24 Kharoufi, M. 2004. Effets de l'émigration vers l'Italie des Beni Meskine (Maroc occidental). In Planel, A. (Ed.), *Maghreb, dimensions de la complexité : Études choisies de l'IRMC (1992-2003)*. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. doi :10.4000/books.irmc.1589 (consultée le 2022/10/26)

25 Cartographie des flux migratoires des Marocains en Italie, OIM, 2010 [https://www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/country/docs/morocco/Cartographie\\_des\\_flux\\_migratoires\\_des\\_Marocains\\_en\\_Italie.pdf](https://www.iom.int/sites/g/files/tmzbd1486/files/country/docs/morocco/Cartographie_des_flux_migratoires_des_Marocains_en_Italie.pdf) (consultée 26/10/2022)

Les parcours accidentés de ces deux jeunes, Mohamed et Ayman, peuvent résumer quelques aspects de la violence systémique qui s'exercent aux frontières européennes et en général des pays, qu'ils soient du Nord ou même du Sud. Cette jeunesse africaine en migration représente une chance pour le continent, mais elle est vue comme un risque pour l'Europe. Les différentes organisations internationales et les bailleurs de fonds multiplient les initiatives pour contenir ces potentiels migrants.

L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a lancé une stratégie dédiée Stratégie de l'OIM pour la jeunesse, l'emploi et la migration en Afrique de l'Ouest et du Centre<sup>26</sup>, on peut y lire : « **En Afrique, la croissance démographique a un impact sur les schémas migratoires aux niveaux régional et national. Aujourd'hui, la population jeune (entre 15 et 24 ans) en Afrique a atteint un niveau jamais égalé. Selon les estimations, elle devrait doubler d'ici 2050, passant de 231 millions à 461 millions de jeunes, avec une croissance démographique supérieure à celles de la Chine et de l'Inde** », s'inquiète cette organisation internationale. Comme dans beaucoup de rapports internationaux sur le sujet de la jeunesse, le ton est alarmiste : « **Le nombre croissant de jeunes chômeurs constitue une menace potentielle pour la paix et la sécurité en Afrique de l'Ouest et du Centre** ». Aborder le sujet de la migration africaine, et surtout des jeunes du continent est très souvent un thème pour se lancer dans des scénarios alarmistes, produit à l'intérieur même du continent<sup>27</sup>.

« **La migration est généralement le résultat de l'incapacité des politiques économiques et sociales des pays d'origine à répondre aux attentes des populations qui se voient dans l'obligation de chercher d'autres alternatives** », rappelle Hanane Serghini, professeure chercheuse à l'Université Moulay Ismail à Meknès. Hassane Ammari, de l'Association d'aide aux migrants en situation de vulnérabilité (AMSV), qui accompagne les familles des migrants disparus d'origines marocaines ou étrangères, nuance cette cause de la situation économique : « **Nous avons eu beaucoup de familles qui n'étaient pas dans le besoin, mais leurs enfants ont choisi de partir en Europe pour se trouver un projet de vie. Mais bien sûr, la majorité des familles sont dans le besoin. Elles s'endettent souvent pour payer le voyage à leurs enfants** ».

Cette situation crée sur le terrain marocain de l'exil une alliance entre ces marginalisés, qu'ils soient Marocains ou étrangers. Cette union se produit, au moins, à trois moments : Sur les routes migratoires choisies avec son lot de drames et de pertes humaines, la solidarité lors des traversées et le partage du même sort lors des déplacements forcés notamment chez les Mineurs non accompagnés (MNA), marocains ou étrangers se trouvant près des zones frontalières. L

Dans ces trajectoires migratoires accidentées de migrants marocains et étrangers au Maroc, des intersections sont possibles à observer. Les routes migratoires sont de plus en plus improbables et périlleuses, celle d'Ayman partant de sa ville de Khouribga vers la Libye ou celle d'Ahmed prenant le chemin inverse de sa ville de Tendelti pour rejoindre La Libye, puis pour poursuivre sa route vers le Maroc. Cette jeunesse en migration circule et se croise dans un espace nord-africain quadrillé par les politiques européennes d'externalisation des frontières. Sur une

26 L'Organisation internationale pour les migrations (OIM), *Stratégie pour la jeunesse, l'emploi et la migration en Afrique de l'Ouest et du Centre*, OIM Sénégal, 2018. <https://rodakar.iom.int/sites/g/files/tmzbd1696/files/lhd-strategy-fr.pdf> (Consultée 01/09/22).

27 L'Institut royal des études stratégiques (IRES), *La migration africaine*, 2018. pp.50-54

échelle « macro », il est utile de signaler que le Maroc, comme le Soudan, sont respectivement des partenaires « fiables » de l'UE à travers les très sécuritaires Processus de Rabat<sup>28</sup> et de Khartoum<sup>29</sup>, pilotés et financés par l'UE. À partir d'une dimension « micro », Ayman et Mohamed font partie des nombreuses victimes de ces choix politiques, en matière de migration. **À travers leurs histoires s'expriment des intersections à la fois choisies et subies.**

### Alliance des marginalisés

#### o Partage des « routes »

Les *Harraga* marocains et étrangers partagent des routes migratoires. « *La route migratoire que constitue la zone frontalière maroco-espagnole est ancienne. D'abord route d'émigration pour les personnes marocaines, elle est ensuite devenue route d'immigration et d'exil pour les personnes provenant de toute l'Afrique, mais aussi d'Asie et du Moyen-Orient, avec des variations importantes en fonction des périodes* », analyse Hanane Serghini, de l'Université Moulay Ismail.

Actuellement, les départs se font à partir des côtes atlantiques au Sahara pour fuir la surveillance accrue en Méditerranée. « *Cette migration clandestine est due au renforcement du dispositif de surveillance des frontières des pays de destination, ce qui amène les migrants à diversifier les formes de tentatives de passage* », observe Serghini.

D'ailleurs, ces trois dernières années, les départs étaient marqués par la présence des Subsahariens mais aussi de Marocains. C'est le constat que fait Hassane Ammari de l'AMSV : « Le 7 septembre dernier, une embarcation est arrivée à Lanzarote aux Canaries depuis les côtes marocaines, elle transportait 12 Subsahariens et 5 Marocains. *Cette situation est désormais courante* ». Cette route de l'Atlantique, périlleuse et coûteuse, a emporté de nombreuses vies. Des Marocains et des Subsahariens.

La route migratoire atlantique a été la plus meurtrière au monde pour les personnes en migration en 2021. 4400 victimes migrantes ont été recensées sur les routes d'accès à l'Espagne depuis le Maroc, l'Algérie, le Sénégal et la Gambie. Ce chiffre est en hausse de 103% en une année ! 95% des corps des victimes ne sont jamais retrouvés. 83 des embarcations ont disparu avec toutes les personnes à bord. 628 femmes font partie des victimes en mer ainsi que 205 enfants. Les victimes sont originaires de 21 pays d'Afrique et d'Asie.<sup>30</sup> Les principaux pays dont sont issus les victimes sont le Maroc, la Mauritanie, le Sénégal et la Guinée Conakry. Faute de secours en mer et de sauvetage efficace et rapide, nous sommes bien face à « des nécropolitiques migratoires », comme le décrit l'association espagnole Caminando Fronteras<sup>31</sup>.

À l'opposé, certaines routes sont réservées exclusivement aux Marocains ou bien aux Subsahariens. Le franchissement des barrières de Sebta ou Melilia demeure une forme de traversée qui est l'apanage uniquement des migrants originaires d'Afrique de l'Ouest, du Centre

28 Le Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat), <https://www.rabat-process.org/fr/>

29 Initiative sur la route migratoire UE-Corne de l'Afrique (Processus de Khartoum) <https://www.khartoumprocess.net/>

30 Droit à la vie, rapport 2021, Caminando Fronteras, Espagne, 2022 <https://caminandofronteras.org/fr/etiqueta/droit-a-la-vie/> (consultée le 26/10/2022)

31 Droit à la vie, rapport 2021, Caminando Fronteras, Espagne, 2022. <https://caminandofronteras.org/fr/etiqueta/droit-a-la-vie/> (consultée le 01/09/22)

ou de l'Est. C'est « la migration des pauvres », car elle est gratuite et ne nécessite pas de passeurs. Les MNA marocains, parmi les migrants les plus vulnérables, tentent leur chance et au péril de leur vie d'accéder aux ports du nord du Maroc pour rejoindre l'Europe.

#### o « Hordes » et « solidaires »

Les événements de Sebta en Mai 2021 ont montré l'ampleur des idées reçues autour de la migration. Dans ce moment de tension diplomatique entre le Maroc et l'Espagne, les « observateurs » en charge de diffusion de la vision de l'État à travers les médias et les réseaux sociaux n'ont pas hésité à miroiter « *le danger de l'invasion subsaharienne si le Maroc lâchait du lest en matière de contrôle des frontières* »<sup>32</sup>, en prévenant même que des « *hordes de migrants se tiennent prêts à envahir Sebta* ». Sur le terrain, parmi les 18 000 migrants qui ont traversé vers Sebta, l'écrasante majorité était constituée de Marocains. Un choix qui a permis aux autorités marocaines de rapatrier le même jour l'ensemble de ses ressortissants, à l'exception des MNA. L'invasion n'était qu'un mythe, les hordes n'existaient pas. Seuls des humains en migration et en quête d'un avenir meilleur existent.

#### o Refouler les « indésirables »

Les migrants subsahariens, se trouvant dans les zones frontalières au nord et à l'est du Maroc, partagent le même destin que celui des MNA. Ils subissent de la même manière les déplacements forcés depuis Nador, Tétouan et Tanger vers les villes du centre du Maroc. Cet éloignement ne fait pas de distinction entre la race ou la nationalité. Le dénominateur commun de ces déplacés de force est bel et bien leur statut de personnes en migrations et leur marginalité. Les MNA marocains, comme les migrants subsahariens, sont souvent déplacés vers la gare routière d'Ouled Ziane à Casablanca. Les migrants étrangers sont aussi déplacés vers des villes du centre du Maroc, loin de la bande côtière. Ces villes sont, elles aussi, marginalisées. Les déplacements forcés s'opèrent vers les cités de la plaine des phosphates (Khouribga, Fquih Ben Saleh ou Béni Mellal) ou des villes des provinces de Rhamna et Chichaoua.

#### o « Le bon » et « le méchant » migrants

Les récents événements du 24 Juin 2022 ont donné lieu à une discrimination à l'encontre des réfugiés soudanais. L'État, à travers ses médias et ses faiseurs d'opinion, a réussi à dépeindre les réfugiés soudanais comme des « *criminels faisant partie d'une organisation violente de traite des êtres humains* », et « *utilisant de nouvelles méthodes violentes* » lors de leur tentative de migration. Les Soudanais sont diabolisés, alors que les migrants des autres nationalités africaines (Afrique de l'ouest et Afrique centrale) seraient « pacifistes », par rapport aux groupes du 24 Juin 2022. Dans son rapport sur le drame de Nador, le Conseil national des droits humains (CNDH) stipule : « *Les affrontements, qui constituent un précédent inédit au niveau des tentatives visant à franchir la clôture séparant Nador et Melilia ont été caractérisés par une violence aiguë<sup>33</sup> simultanément perpétrée par un très grand nombre de migrants (estimés à environ 2000 personnes) armés de bâtons, de pierres et d'armes tranchantes* »<sup>34</sup>.

32 Comme le déclarent souvent les officiels marocains en « on » ou en « off ». Zouhair Chorfi, SG du ministère des Finances avait tenu ces propos lors d'une rencontre académique en 2019 de l'Association pour la fondation internationale de finances publiques, tenue à Rabat.

33 Les termes « inédit » et « aigu » laissent entendre que les Soudanais sont la source des violences du 24 Juin et leur arrivée sur cette route aurait importé avec eux des méthodes violentes. Or, tout observateur des zones frontalières de Sebta et Melilia sait que ce sont des espaces de violence aigues depuis 2002, comme en témoigne les graves violations de droits humains constatés en 2005, 2013 ou 2014. Les premières victimes de ces violences demeurent les personnes en migration (Cf : Les rapports de l'AMDH Nador, GADEM, Migreurop, Alarm Phone, FIDH, Human Right Watch, Euromed Droits, etc.).

34 CNDH, Incident tragique devant le point de passage entre Nador et Melilia, Rapport préliminaire, 13/07/22

Dans ce narratif voulant diviser les migrants entre « bons » et « méchants », on a oublié de mentionner que les migrants noirs subissent depuis 2005 une violence systématique de la part des pouvoirs publics sur cette frontière, comme près de la ville occupée de Sebta<sup>35</sup>. Les divisions sont aussi le fruit des programmes de coopération internationale destinée au Maroc. Souvent, des programmes de la coopération internationale destinés aux réfugiés ou migrants au Maroc contribuent à créer et, indirectement, à produire des discriminations entre les deux populations, ainsi qu'avec la population marocaine.

#### ◦ Racisme et discriminations aux frontières

Dans ce trajet migratoire, être une personne de couleur noire, c'est courir le risque de l'esclavage et de maltraitance en Libye. Un traitement qui explique l'arrivée par centaines de Soudanais au Maroc, qui y voyaient d'abord un pays sûr, et une porte d'entrée vers l'Europe. Or, comme le regrettent les Soudanais réfugiés au Maroc, ils subissent le racisme à l'instar de l'ensemble des autres migrants de couleur noire au Maroc. Le fait qu'ils parlent la langue arabe et qu'ils soient de culture musulmane ne change en rien le traitement qu'ils subissent de la part des autorités marocaines, notamment en zones frontalières. A contrario des Yéménites et Syriens, qui ont pu s'installer et louer des maisons à Nador, les réfugiés soudanais ont vécu la même situation de marginalisation que les autres migrants issus d'Afrique de l'Ouest et centrale dans les villes de Nador et Oujda. Dans un sondage réalisé par l'Association Thissaghna pour la culture et le développement (ASTICUDE) à Nador auprès de 40 migrants se trouvant dans cette ville, « **92% des participants ont déclaré avoir fait l'objet de pratiques racistes. La couleur de peau est considérée par 23% d'entre eux comme la cause la plus importante du racisme** », indique cette enquête citée par le Rapport du Conseil civil de lutte contre toutes les formes de discrimination<sup>36</sup>.

#### ◦ Des balles pour des femmes aux frontières

À l'intersection de ces discriminations multiples se trouve celle basée sur le genre. Les premières victimes des frontières sont les mères. Le mouvement des familles des disparus au Maroc<sup>37</sup> ou ailleurs<sup>38</sup> a toujours été porté par les mères qui luttent dans les places publiques pour rendre une dernière dignité aux victimes des frontières. Le mouvement des années 1990-2000 des familles au Maroc a été marqué par la présence des femmes autour de l'Association marocaine des victimes de l'immigration clandestine (AFVIC). Aujourd'hui, ce mouvement est quasi-exclusivement féminin. Les femmes jouent un rôle courageux pour porter la voix des familles. Ce mouvement est soutenu par l'AMSV à Oujda. Cette ONG effectue un travail essentiel de coordination et de collecte de données pour révéler l'ampleur de ce phénomène, passé sous silence.

35 Voir les rapports de l'AMDH Nador entre 2015 et 2021.

36 État des lieux des discriminations au Maroc, 2018, <https://www.gadem-asso.org/wp-content/uploads/2018/05/Rapport-Conseil-civil-fran%C3%A7ais-1-compress%C3%A9.pdf>

37 ENASS, *Haraga marocains : D'Oujda à Zouara en Libye*, <https://enass.ma/2021/09/20/haraga-marocains-doujda-a-zouara-en-lybie> (consultée le 26/10/2022)

38 Le mouvement latino-américain des familles des migrants disparus est connu pour ses mobilisations historiques. OIM, *La « caravane de migrants » oubliée : lancement historique du mouvement mondial des familles de disparus*, communiqué, 06/11/2018. <https://www.iom.int/fr/news/la-caravane-de-migrants-oubliee-lancement-historique-du-mouvement-mondial-des-familles-de-disparus> (consultée le 26/10/2022)

L'actualité tragique des migrations montre aussi une féminisation des traversées maritimes. Elles aussi tombent sous les balles de la surveillance des frontières. On se rappelle de l'étudiante marocaine Hayat Belkacem, 20 ans de Tétouan, qui avait rendu l'âme à la suite de tirs de la marine marocaine le 25 Septembre 2018. Quatre ans après, le 23 Octobre 2022, l'AMDH Nador annonce, qu'une Marocaine décède dans des circonstances similaires dans les eaux algériennes, cette fois-ci. Fouzia Belkouch, 30 ans originaire d'Ahfir, est morte à la suite de tirs de la marine algérienne lors d'une intervention d'une embarcation de migrants à destination des côtes espagnoles<sup>39</sup>.

Le 12 Septembre 2022, une migrante subsaharienne décède près de la plage Akhfennir, au sud du Maroc, à la suite d'un tir de feu de la gendarmerie marocaine lors d'une opération pour empêcher le départ d'une embarcation vers les Îles Canaries<sup>40</sup>. Cette migrante noire reste toujours anonyme, sans nom, sans que l'on sache sa nationalité et sans qu'une enquête soit ouverte pour déterminer exactement les circonstances de son décès.

#### Solidaires, la tête haute

Retour à Nador, l'association ASTICUDE a mis en œuvre, depuis 2018, un programme de soutien humanitaire et d'aide d'urgence aux MNA marocains et étrangers. C'est un rare programme qui ne fait pas distinction entre les deux populations de personnes en migration. Sur le terrain, la rencontre entre les deux populations n'est pas facile. « **Les mineurs marocains et étrangers se rencontrent très rarement, malgré nos tentatives d'organiser des activités ludiques ou sportives pour les mettre en contact et partager leurs réalités, le contact ne passe pas toujours. Malgré qu'ils partagent la même expérience de grande vulnérabilité, ils ne partagent pas le même monde** », constate Jaâfar, chargé de projet à ASTICUDE. Sur d'autres projets, les frontières demeurent tracées entre les migrants et leurs statuts, ce qui ne manque pas de créer des frustrations de part et d'autre. Une séparation nourrie par le fonctionnement des projets d'aide au développement, leurs priorités et leur agenda...

Sur les routes migratoires, les jeunes africains, qu'ils soient marocains ou subsahariens, se montrent solidaires entre eux. Durant les événements de Sebta de Mai 2021, jeunes africains, originaires du Maroc et de plusieurs pays de l'Afrique noire ont tenté de franchir la barrière entre le 16 et le 17 Mai 2021. L'image d'un jeune noir appelant à l'aide et secouru par de jeunes marocains est restée gravée dans les mémoires. Cette image est celle d'une Afrique, celle d'en bas, de la jeunesse déshéritée, en solidarité. Ces jeunes marocains ont abandonné, pour un laps de temps l'objectif d'atteindre la plage de Sebta, pour sauver leur frère africain, leur frère humain. La même image les montre sourire aux lèvres, la tête haute face aux politiques migratoires répressives.

39 Communication de l'AMDH Nador, le 23 octobre 2022. *Le corps de la défunte devrait être rapatrié dans les prochains jours, en cas d'ouverture exceptionnelle des frontières entre l'Algérie et le Maroc*, <https://web.facebook.com/photo?fbid=486056160226769&set=a.460765349422517>

40 ENASS, *Drame Akhfennir, ce que l'on sait*, <https://enass.ma/2022/09/14/drame-akhfennir-ce-que-lon-sait/> (consultée le 26/10/2022)



Illustration de l'artiste Zineb Benjelloun.

6

## Ikniouen : Entre inégalités socio-économiques et désastres écologiques

Si, pour certaines régions du Maroc, des dépenses d'investissement dédiées aux infrastructures de base (routes, électricité, eau, etc.) et aux équipements socio-éducatifs ont été allouées, la réalité est toute autre dans la zone sud-est du pays où les inégalités socio-économiques persistent. Pour les habitants de la commune rurale d'Ikniouen appartenant à la province de Tinghir, l'enchevêtrement de ces inégalités et de la problématique environnementale la frappant de plein fouet crée des discriminations intersectionnelles sous le slogan : souffrance, démoralisation et désespoir. Reportage.

Par Naima Cherii

Mener une approche intersectionnelle pour identifier les discriminations vécues par les populations marginalisées dans les zones rurales de Tinghir n'est pas tâche évidente, surtout lorsque les chiffres et les données officielles se font rares. Pour pouvoir y pallier, nous sommes rendus dans cette province de la région de Drâa-Tafilalet.

### **Ikniouen, une commune rurale laissée-pour-compte**

Cap sur la région de Drâa-Tafilalet. Selon le Haut-Commissariat au Plan (HCP), le niveau de richesse de la population y est bien inférieur à celui des autres régions, avec un PIB/habitant de 16, 201 dirhams, soit le dernier sur le plan national. Quant au taux de pauvreté, il avoisine les 14,6%, soit un taux 3 fois supérieur au taux national. Le taux de chômage y est élevé pour toute les tranches d'âges : 23% (15-24 ans), 53,1% (25-34 ans), 56,9% (35-44 ans) et 45% (45 ans et plus).

Nous sommes accompagnés dans notre périple par Ibrahim<sup>41</sup>, militant associatif. Il connaît bien ces zones rurales pour y avoir vécu depuis sa naissance. Comment les gens s'en sortent dans ces zones ? Comment vivent-ils au quotidien ces disparités ? Pour cet associatif, « **les disparités et les inégalités vécues par ces populations est un sujet qui est trop souvent passé sous silence. C'est un sujet qu'on ne voit que très rarement traité dans nos médias** », se désole-t-il.

Direction Ikniouen. Le nom vous dit peut-être quelque chose... Nous sommes au cœur de la région des tribus d'Ait Atta, symbole de la résistance contre les forces de l'occupation française en 1933. Elle est située à 45 km de Boumalen Dades et 55,7 km de Tinghir. Cette commune, décrite comme misérable et défavorisée, illustre l'austérité de la pauvreté qui sévit dans ce grand territoire.

Côté infrastructures, tout reste à faire. La route menant à Ikniouen en partant de Boumalen Dadès est défectueuse, ce qui constitue une véritable tracasserie pour les automobilistes. Une fois sur place, la commune ne compte ni maison de jeunes, ni terrains de proximité, ni salle de sport polyvalente, ni bibliothèque, etc. Le centre de santé n'est pas suffisamment équipé et les habitants peinent à y trouver un médecin. Selon le chercheur Mustapha El Hasnaoui, docteur géographe en aménagement et organisation de l'espace à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université Ibn Zohr à Agadir, « le taux de mortalité dû à un facteur humain atteint 40% du nombre global des décès dans ces zones. Cette augmentation est attribuée à l'absence des premiers soins, des urgences et des médecins spécialisés. » Quant à la problématique de la scolarisation, des améliorations ont été réalisées avec 95% d'accès à l'école primaire. Cependant, les écoles existantes ne fonctionnent qu'avec la logique des classes communes : en effet, une même classe regroupe souvent trois niveaux.

Par ailleurs, l'agriculture et l'élevage pastoral occupent une place importante à Ikniouen. Mais il s'agit là d'activités vivrières qui ne sont pas encore gérées de manière moderne. À cela s'ajoute le déficit hydrique : « **Cela fait plusieurs années que nous manquons d'eau. Depuis cinq ans, la municipalité a décidé la coupure de l'eau potable pendant 21 heures chaque jour pour faire face à la pénurie d'eau. Les citernes de la commune n'arrivent pas toujours dans les douars environnants. Nos terres pâtissent de sécheresse. Les rendements sont médiocres et nos bêtes meurent de soif. C'est catastrophique !** », témoigne un éleveur. « **La pénurie d'eau pour l'abreuvement des animaux et les carences en herbe dans ces zones obligent certains éleveurs à arrêter leur activité. D'autres choisissent d'aller chercher des approvisionnements dans d'autres zones** », précise-t-il. Il se désole que les agriculteurs de ces zones ne touchent pas des indemnités compensatoires, comme cela se fait dans d'autres pays.

Selon notre accompagnateur Ibrahim, la problématique du déficit hydrique est liée, en partie, au changement climatique et à la surexploitation des ressources en eau souterraines. Il confie que la commune d'Ikniouen compterait actuellement plus de 2000 puits illégaux, dont certains sont abandonnés. « **Les gens ont besoin d'eau pour boire. C'est pourquoi, ils creusent de plus en plus de puits. On peut creuser jusqu'à 7 puits avant de tomber sur une zone où il y a de l'eau** », explique-t-il

<sup>41</sup> Les prénoms des enquêtés qui se sont exprimés sous couvert d'anonymat ont été changés.

Côté emploi, la situation a empiré depuis la crise sanitaire de la Covid-19, les acteurs associatifs affirmant tous une augmentation du nombre des jeunes en situation de chômage. « **Les zones montagneuses de Tinghir sont connues par la production de pomme, d'abricot et de palmiers. Pourtant, aucune valorisation des produits du terroir n'est mise en place** », souligne Abderrahmane Benomar, acteur associatif à Ikniouen. Devant l'absence incontestable des projets de développement ayant pour but de créer une dynamique économique et des postes de travail, la jeunesse de cette localité et des zones montagneuses riveraines, qui rêve d'une situation meilleure, ne pensent qu'à l'exode. D'ailleurs, notre visite dans la région pendant la fête religieuse d'Aïd Al Adha, peut confirmer cet état de fait. Nous en avons été témoins, Lundi 11 Juillet 2022, à bord d'un autocar pris à Casablanca et à destination de Boumalen-Dadès : Originaires de Sekkoura, Ikniouen ou encore Kelaât M'gouna, les passagers de l'autocar travaillent, pour la plupart, à Casablanca ou Rabat et reviennent passer cette fête tant attendue avec leurs familles.

Si la province Tinghir essaie depuis 2017 de se débarrasser des disparités et des inégalités vécues en particulier par les populations montagneuses, « **les résultats sont difficilement palpables car un grand écart demeure encore entre cette zone et les autres régions du pays** », analyse Ahmed Sadki, ancien député du Parti de la Justice et du Développement (PJD). Également acteur associatif dans la région, Sadki milite pour que l'État investisse dans une nouvelle ligne ferroviaire reliant Rabat à Tinghir où s'accumulent retards et accidents, ainsi que du pont de Tichka. « **Une étude a déjà été réalisée sous le mandat de l'ancien gouvernement. Il faut agir maintenant car après, ce sera trop tard** », conclut-il.

Malgré ces efforts de plaidoyer, un villageois, rencontré dans un café à Boumalen-Dadès, nous confie : « **Je ne vote pas car je sais que toutes les formations politiques sont pareilles.** » Ce sentiment de désarmement est partagé par Ibrahim, notre accompagnateur associatif : « **Cela fait plusieurs décennies que l'on déplore l'abandon de cette région. On en a eu assez des fausses promesses des politiques. Les gens sont en train de souffrir de fortes inégalités. De nombreuses communes rurales commencent à perdre de leurs habitants. Si on ne fait rien, ces disparités vont se cumuler davantage. C'est la mort évidente de ces zones rurales !** »

### **Tighassa : L'environnement sacrifié à l'autel de l'exploitation minière**

La région de Tinghir est classée parmi les principales régions minières du pays. Elle occupe la 7<sup>e</sup> place mondialement dans la production d'argent, et selon les experts, son potentiel reste le plus important de toutes les régions. À Tinghir, les projets miniers qui existent sont souvent installés dans des zones isolées et peu habitées.

Cependant, derrière cette activité se cache une réalité moins reluisante. Certains habitants restent convaincus que les activités minières ont asséché leurs cours d'eau et que les tonnes de déchets toxiques rejetés par les mines continuent de les empoisonner à petit feu. En effet, si le niveau de pollution réel reste à étudier, la peur, elle, est une réalité. Dans les villages voisins de ces mines, les habitants relatent l'existence de maladies de la peau, de fausses couches, d'animaux morts, de contamination de leur puits par des rejets liquides, des nuages toxiques émanant des usines des mines... L'équilibre écologique semble donc précaire avec des cours d'eau déviés ou pollués et des écosystèmes dégradés.

Si la réalisation d'une étude d'impact sérieuse sur l'environnement devrait faire partie de tout projet minier, la région de Tinghir ne semble pas en avoir fait l'expérience, selon des associatifs et des élus de la région. « **Il n'y a aucun respect de l'environnement** », déplore Aziz<sup>42</sup>, un militant syndical de la Confédération démocratique du travail (CDT). « **Ces sociétés ne sont soumises à aucune règle. Même les eaux souterraines sont contaminées par des rejets liquides provenant des mines** », soutient le même syndicaliste. Les populations accusent les sociétés de pomper les ressources de leur village.

« **Depuis que le projet a été implanté dans notre village, l'eau a commencé à diminuer peu à peu et la production agricole aussi** », corrobore Houceine Ouali, jeune habitant de Tighassa, village se trouvant dans la commune rurale d'Ikniouen. Nous l'y rejoignons sur place quelques jours plus tard, pour constater par nous-même la réalité de la région.

Juste avant d'entrer dans ce village, nous traversons une route non goudronnée. « **La société réalise beaucoup d'argent et n'a même pas réalisé une route. Et c'est ce qu'ils appellent de la responsabilité sociale d'entreprise !** », raille notre accompagnateur. Il scrute du regard l'emplacement de la mine d'or de Tiouite, exploitée pendant près de 10 ans par Co-Company, une entreprise à capitaux marocains et canadiens.

Le village de Tighassa abrite quelque 4000 habitants (150 familles) qui évoquent tous le sentiment d'inégalités, face aux infrastructures manquantes et à la pénurie de l'eau. La main d'œuvre locale est délaissée au détriment des ouvriers originaires de Beni Mellal ou encore de Marrakech, selon les villageois. Quelques jeunes du douar Tighassa travaillant dans cette mine de manière temporaire souffrent des conditions de travail difficiles sans contrat légal ni couverture médicale ou sociale, et craignent d'être licenciés à n'importe quel moment. Quant aux femmes, elles parcourent plusieurs kilomètres pour chercher de l'eau à une source se trouvant sur la montagne de Bouchelif, à plus de 2000 m d'altitude.

« **Les gens ont arrêté de boire l'eau provenant de leurs puits car la nappe phréatique du village est contaminée** », affirme Houceine Ouali. Celui-ci nous a accueillis dans sa maison perchée à quelques mètres de la mine d'or de Tiouite, installée dans ce village depuis 2012. « **La situation des populations sur place n'a pas beaucoup changé depuis l'installation de cette mine au-dessus de la rivière et de nos terres agricoles** », explique Houceine Ouali. « **Vous voulez savoir ce que les habitants ont gagné de cette mine ? Rien ! Notre agriculture est impactée par les déversements contaminés de l'usine** », assure-t-il.

En effet, le village a vibré plusieurs fois au rythme d'un scandale écologique avec des rejets liquides d'une digue sur le site d'exploitation de la mine s'étalant parfois sur 600 mètres dans la rivière Tighassa et sur des terrains agricoles avoisinants, comme cela a été le cas en Décembre 2015. « **Les rejets contenaient du cyanure** », précise Houceine.

Suite à l'apparition de cas de maladies dans le village, l'Association Banque Alimentaire avait organisé, en partenariat avec l'Association Citoyen Actif, une caravane médicale dans le

village sinistré, en avril 2016. Le bilan qui ressort des consultations effectuées par une équipe de 72 médecins au profit de 800 personnes est accablant. Le rapport, dont nous détenons copie, révèle que des problèmes cutanés et d'irritations oculaires ont été, entre autres, constatés chez les villageois. Pour les médecins, la présence de cyanure et d'autres produits toxiques dans l'eau en est la cause.

Moha Ouali, 65 ans, et père du jeune Houceine à l'endurance et la persévérance des habitants de ce village reculé de Tinghir, ne décolère pas. Il évoque le dernier déversement, en Décembre 2021, de « résidus miniers » depuis la digue à problèmes. « **Les rejets s'étaient étalés sur 50 mètres dans la rivière et sur nos terrains agricoles** », raconte notre interlocuteur. « **Le plus inquiétant, c'est que des brebis et des oiseaux sont morts juste après avoir bu des eaux déversées de l'usine. Aujourd'hui, la situation devient invivable. Elle n'est pas rassurante, comme le laisse croire les responsables de la mine. Et si rien n'est fait, d'autres catastrophes pourraient se produire très prochainement car la digue à problèmes est actuellement pleine de déchets liquides dangereux. C'est vous dire le danger que nous courons ici!** » », clame le père de famille. « **Les autorités doivent assumer leur responsabilité. Ce que nous voulons, c'est une indemnisation pour tous les préjudices subis à cause des travaux de cette mine** ». Leur requête reste, toutefois, sans réponse.

Ce constat est partagé par Daoued Arjdel, président de l'association Itbirine Boumalen à Tighassa et vice-président de la Commune d'Ikniouen. « **Les matières chimiques, dont le cyanure, utilisées par les exploitants pour traiter l'or pénètrent dans la nappe phréatique et affectent aujourd'hui l'agriculture et l'environnement, sans offrir aucune plus-value** », avertit Arjdel « **Ikniouen a besoin de plusieurs infrastructures. Des mines importantes encerclent la commune mais ne participent en aucun cas à son développement social et économique** », confirme-t-il.

Dès les débuts du désastre environnementale, la société civile locale a joué un rôle de lanceuse d'alerte. « **Nous n'avons pas cessé de nous mobiliser contre ces activités polluantes. La grande fuite toxique à Tighassa en 2015 était l'occasion pour tirer au clair un certain nombre de questions qui restaient posées au sujet de ces activités** », tient à rappeler l'acteur associatif Abderrahmane Benomar. Dans une lettre adressée au Chef du gouvernement et aux ministres concernés, une vingtaine d'associations avaient demandé une évaluation des dommages pour estimer les conséquences que l'accident aura sur les nappes phréatiques. Cette mobilisation avait marqué la reprise d'un bras de fer qui a été rude entre les exploitants et le tissu associatif. Ces derniers avec la communauté locale auront finalement réussi à faire pression sur le Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement, lequel, après une enquête, a ordonné d'arrêter les travaux d'exploitation de la mine pour non-respect des cahiers des charges.

Après les scandales environnementaux engendrés par la mine d'or de Tiouite, la société civile se réjouissait de la décision du Ministère. Ce petit succès arraché leur donnait une lueur d'espoir pour l'arrêt complet des activités minières dans la zone, et ce pour éviter la répétition de tels événements. Néanmoins, et seulement quelques semaines après les pourparlers engagés,

<sup>42</sup> Les prénoms des enquêtés qui se sont exprimés sous couvert d'anonymat ont été changés.

les exploitants auront repris leur activité après avoir promis d'apporter des correctifs pour éviter une autre catastrophe écologique. « **Une promesse qui n'aura pas été honorée par les exploitants** », regrette Benomar.

Aujourd'hui, une énième mauvaise nouvelle vient déchaîner les critiques : De nouvelles mines verront bientôt le jour dans cette même zone, a-t-on appris. « **Ce que ressentent ces populations ? Un sentiment d'incompréhension et d'injustice! Comment expliquer aux populations, qui sont en zones défavorisées, que de nouvelles mines vont être créées alors même que les jeunes des zones où sont déjà installées des mines, sont toujours au chômage et que l'on voit la pauvreté et l'injustice perdurer ?** », s'interroge Ibrahim. Comme d'autres, ces questions restent, elles aussi, sans réponse.



À propos de l'étude

**Auteurs :** Naima Cherii, Hicham Houdaïfa, Salaheddine Lemaizi et Dounia Z. Mseffer

**Illustratrice :** Zineb Benjelloun

**Commanditaire et éditeur :** Heinrich Böll Stiftung Rabat – Maroc

**Coordinatrice :** Loubna El Yousfi

**Date de publication :** Novembre 2022

**Conception et impression :** GraphoPub



Publié par Heinrich Böll Stiftung Rabat – Maroc, 2022.

Vous êtes autorisé à partager, distribuer et communiquer ce matériel par tous les moyens et sous tous formats, selon les conditions suivantes : Attribution - Vous devez créditer l'oeuvre, intégrer un lien et indiquer si des modifications ont été effectuées ; Pas d'utilisation commerciale - Vous n'êtes pas autorisé à vendre tout ou une partie du matériel composant cette oeuvre ; Pas de

modifications - dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez ou créez à partir du matériel composant l'oeuvre originale, vous n'êtes pas autorisé à distribuer ou mettre à disposition l'oeuvre modifiée.

La Fondation Heinrich Böll Rabat - Maroc ne peut être tenue pour responsable de l'usage de ce document par de tierces parties.

**Heinrich Boll Stiftung Rabat - Maroc**

The Green Political Foundation

17, Rue Tiddas, 10010 Rabat, Maroc

05 37 20 20 93/94

[ma-info@ma.boell.org](mailto:ma-info@ma.boell.org)

[www.ma.boell.org](http://www.ma.boell.org)